

# BRETAGNE

NUMÉRO SPÉCIAL

Un des plus beaux chefs-d'œuvre  
de la lingerie :

LA COIFFE

---



O.-L. AUBERT  
Directeur-Fondateur

# BRETAGNE

Revue Illustrée des Intérêts Intellectuels et Moraux de la Bretagne

PARAISANT TOUS LES MOIS

Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT (TI-BREIZ) Boulevard Sévigné - SAINT-BRIEUC

XVI<sup>e</sup> Année (Nouvelle Série). — Sommaire du N° 145 (Février 1937)

POUR UNE RENAISSANCE DESIRABLE, O.-L. AUBERT. — UN DES PLUS BEAUX CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LINGERIE : LA COIFFE, Noëlie COULAUD. — AUX PAYSANNES DE MON PAYS, Marie-Paule SALONNE. — LES COIFFES BRETONNES, Jar. POHIER. — ECHOS. — LA PREMIERE PIERRE, Etienne BOURGEOIS. — OPINIONS. — EN BRETAGNE.

PRIX DE CE NUMÉRO : 4 Francs

ABONNEMENTS : France et Colonies : 40 fr. ; Etranger : 60 fr.

**P.O.-MIDI**

---

POUR ALLER

**EN ALGERIE**

LA VOIE LA PLUS RAPIDE  
comportant  
LA TRAVERSEE MARITIME LA PLUS COURTE  
dans les eaux les mieux abritées  
est celle de  
PARIS-Quai d'Orsay, TOULOUSE-PORT- VENDRES

DEPART DE PARIS A 19 h. 20  
(Voitures directes toutes classes, couchettes 1<sup>re</sup> classe,  
wagons-lits de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, Paris-Port-Vendres  
(Ville).  
ARRIVÉE A PORT-VENDRES A 9 h. 40  
TRANSBORDEMENT DIRECT  
du train au paquebot de la C<sup>e</sup> de Navigation mixte  
DEPART DE PORT-VENDRES

<p>pour ALGER les mercredis et dimanches à 10 h. 30 arrivée le lendemain à 7 heures</p>	<p>pour ORAN les jeudis à 10 h. 30 arrivée le lendemain à 10 h. 30</p>
---	--

Délivrance par les principales gares P. O. MIDI, de  
de Billets directs pour ALGER et ORAN :

- 1<sup>o</sup> Billets simples (valables 15 jours).
- 2<sup>o</sup> Billets d'Aller et Retour (valables de 30 à 90 jours).
- 3<sup>o</sup> Billets circulaires (valables 90 jours), à l'aller via  
Port-Vendres et au retour via Marseille ou inver-  
sement.

ENREGISTREMENT DIRECT DES BAGAGES

RENSEIGNEMENTS : aux Agences P.O.-MIDI, 16,  
boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail; à  
la Maison de France, 101, avenue des Champs-Ely-  
sées à Paris; aux Gares de Paris-Quai d'Orsay et  
d'Austerlits; aux principales Agences de voyages.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

**La nuit...**

des lits-toilette avec draps ou des couchettes  
vous permettent de voyager confortablement  
aux prix suivants :

	ENSEMBLE DU RÉSEAU	
	Du 6 Octobre au 30 Juin	Du 1 <sup>er</sup> Juillet au 5 Octobre
LITS-TOILETTE. . . . .	55 fr.	75 fr.
COUCHETTES 1 <sup>re</sup> classe.	25 fr.	30 fr.
— 2 <sup>e</sup> classe.	25 fr.	30 fr.
— 3 <sup>e</sup> classe.	20 fr.	25 fr.

**BRASSERIE GRAFF Frères**

**RENNES**

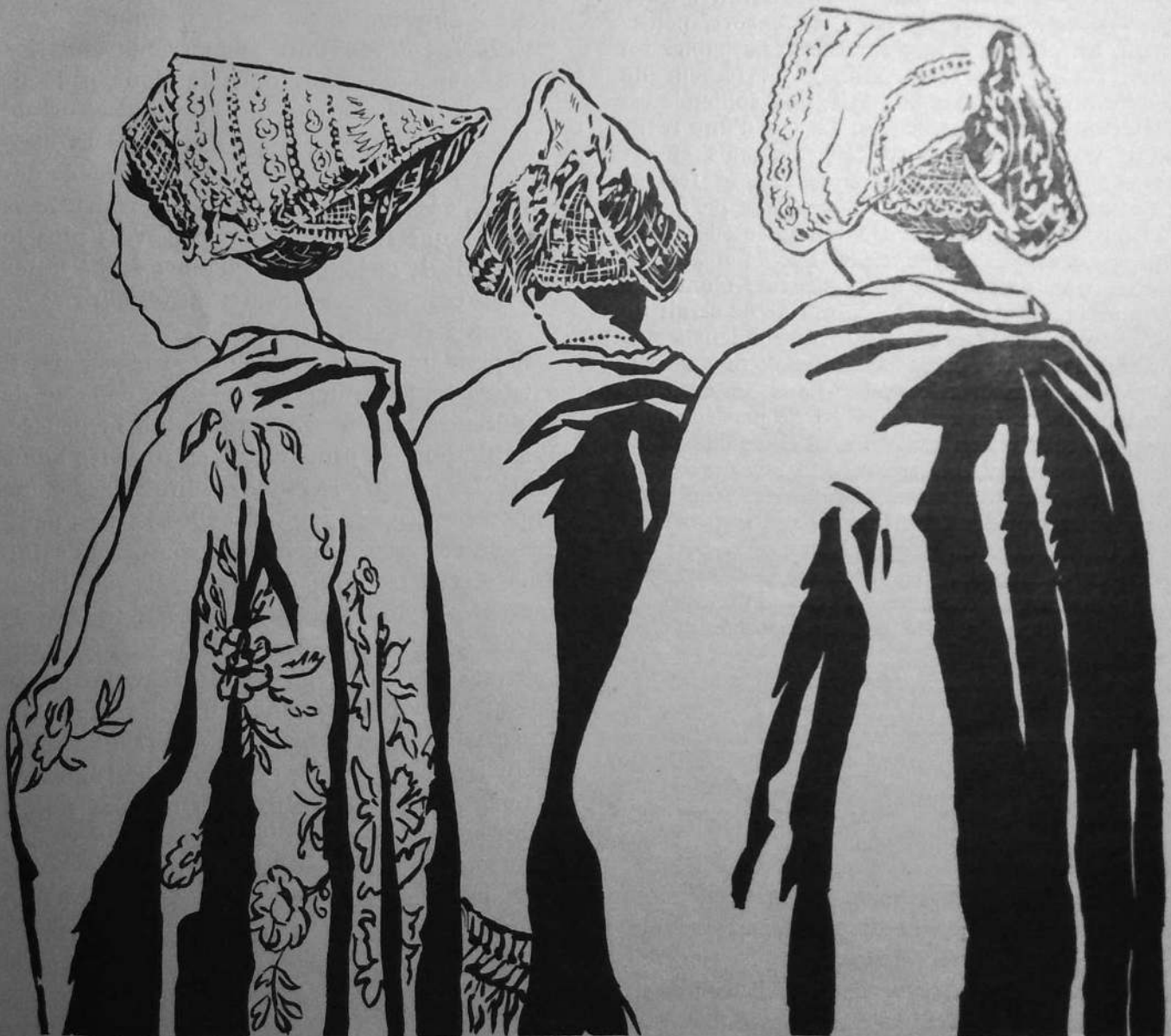


# BRETAGNE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE DES INTÉRÊTS BRETONS  
INTELLECTUELS - ÉCONOMIQUES - TOURISTIQUES

Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT

RÉDACTION : 4, Boulevard Sévigné, SAINT-BRIEUC. — ADMINISTRATION : 38, Rue du Pré-Botté, RENNES  
Compte Chèques Postaux : Rennes 231-20



Un des plus beaux chefs-d'œuvre de la lingerie : la coiffe. — Voir l'étude de notre collaboratrice, Mlle Noëlie Couillaud, page 36. (Ici : coiffes de cérémonie de Kerlonan.)

# Pour une renaissance désirable

LA question posée par M. Duhamel, et qui servait de conclusion à notre précédent article, est grosse de conséquences. Quelle figure font les revues dans la panique qui secoue présentement le monde, dans le tourbillon qui emporte tout ce qui touche à l'art et à l'esprit, tout ce qui vulgarise sans abaisser, tout ce qui attire l'attention sur les problèmes dont, envers et contre tous, l'idéal et la sérénité demeurent les facteurs principaux ?

Le directeur du *Mercure de France* a lui-même répondu :

Elles (les revues) résistent de leur mieux, mais elles sont peu nombreuses. Le temps n'est plus, où chaque semestre, un groupe d'écrivains se formait pour fonder une revue littéraire. Quelques jeunes poètes s'y efforcent encore, petitement, au prix de cruels sacrifices. Le papier est cher, l'impression est chère, et la ferveur du public est très faible, son attention sollicitée est distraite de mille manières. La vie d'une revue exige non seulement de l'argent, mais encore beaucoup de travail et surtout de la foi, de l'amour, un désintéressement presque parfait.

Certains observateurs du monde moderne ne manqueront pas de conclure que le monde se transforme, en effet, et que les revues n'ont qu'à disparaître. Je persiste à croire que ce serait un grand malheur. Les revues correspondent à une forme d'activité intellectuelle qui me semble plus que jamais nécessaire dans le désordre contemporain. Un certain effort de pensée continue, de méditation créatrice, d'étude active ne trouve à se manifester qu'à la faveur des revues et périodiques littéraires. Le livre est trop volumineux et trop lent. Le journal est trop bref et trop furtif. Certaine façon d'examiner, de critiquer les événements, les hommes, les ouvrages, exige la revue, véhicule naturel d'une pensée vigilante, d'une pensée qui ne résigne pas sa mission.

La disparition d'une revue littéraire à l'heure actuelle serait un malheur pour l'intelligence menacée dans son exercice et dans ses truchements. Il n'est plus question d'école; d'ailleurs il n'y a plus d'école, il n'y a plus qu'une seule cause, celle de l'esprit libre qui garde ses trésors et défend ses positions.

Et c'est bien l'expression de la vérité. Peu à peu disparaissent et disparaîtront de plus en plus, en province surtout, ces bastions de l'esprit régional et même de l'esprit tout court qu'on aimait à rencontrer et à explorer, certain que l'on était d'y découvrir des études intéressantes et des faits curieux mais oubliés.

Ces publications n'avaient pas de hautes prétentions; elles ne cherchaient aucunement à concurrencer les grandes revues littéraires et savantes, les grands chefs de file derrière qui elles s'abritaient. Il leur suffisait d'apporter dans la vie intellectuelle de leur région une petite lueur poétique et douce, quelquefois même désuète, mais qui n'en avait que plus de charme. Elles vivaient heureuses ! Tandis qu'elles sont menacées aujourd'hui, à un tel point qu'on se demande quel remède empirique pourra prolonger leur existence, leur garder la meilleure part de l'activité qu'elles ont connue, soutenir tout au moins leur souffle jusqu'au jour où, la crise de civilisation que nous traversons ayant pris fin, elles connaîtront à nouveau la faveur du public.

Elles ont de terribles concurrents dans les publications actuelles dont l'unique objectif semble être de chercher à éviter tout effort de penser à leurs lecteurs, auxquels sont présentés en tout et pour tout, comme à des enfants, des images sans âme et sans art. Sans compter que la chose imprimée n'est plus le seul véhicule de l'esprit et qu'elle a fort à lutter contre ces deux puissants adversaires : le Cinéma et la T. S. F.

Cependant, Dieu merci, il existe encore, il existera toujours une élite lettrée, capable de s'intéresser aux manifestations de la pensée. Il suffit, pour le prouver, de chiffrer les adhérents des sociétés savantes et littéraires d'une importance égale à leur nécessité. Et c'est peut-être de ces groupements que viendra le salut. La vie est dure pour eux aussi. Ils publiaient jadis des bulletins et des recueils imposants de mémoires, qu'ils sont, en raison des circonstances, obligés de réduire chaque année davantage. Pourquoi, dans chaque région, une entente n'interviendrait-elle pas ? Pourquoi, au lieu de disperser les efforts, ne les réunirait-on pas ? Les buts poursuivis ne sont pas si différents. Au contraire, ils tendent aux mêmes conclusions.

Le groupement des bulletins, quitte à n'en retenir que l'essentiel, l'association des revues d'une région, permettraient peut-être à la publication qui naîtrait de cet heureux accord de trouver la clientèle nécessaire à son existence honnête.

O.-L. AUBERT.





Bonnets de l'époque 1840-1850. Collection de M. et M<sup>me</sup> Panneton (Musée des Arts Décoratifs, Nantes.)

## Un des plus beaux chefs-d'œuvre de la lingerie : LA COIFFE

TOUTE civilisation comporte un ensemble de coutumes, de pratiques, de croyances, qui constituent un tout, et répondent aux besoins de la Société et de l'Individu. Ce tout est plus cohérent qu'on ne croit, et dans les migrations, les oppressions, les conquêtes, il ne disparaît pas autant qu'on l'imagine », — ainsi qu'a pu le dire Théodore Culty, après la récente exposition d'Extrême-Orient, — « en sorte qu'un esprit curieux et averti, peut retrouver dans telle ou telle région donnée, les traces des divers cycles d'art et de culture qui l'ont pénétrée. »

C'est le cas en Bretagne, où nous allons suivre rapidement l'évolution de la Coiffe, inventée jadis par les Dames de haut parage, et dont les modèles, que nous retrouvons encore dans nos pittoresques provinces, font planer celles qui les portent au-dessus de la vulgarité et de l'uniformité modernes.

L'étude du costume en général, celle du costume régional en parti-

culier, a tenté beaucoup d'érudits et d'écrivains; la documentation sur la coiffe seule est beaucoup plus rare.

Je renverrai ceux qui s'y intéressent, et qui désirent être plus spécialement renseignés, au livre si complet du Prince Bianchi de Medici : « Anthologie de Coiffes et Types actuels du peuple breton, appliquée à ses origines ethniques »..., livre où l'auteur traite de la « Coiffe » avec toute la science et l'autorité qu'on lui connaît.

Etant, depuis de longues années, collaboratrice modeste du Prince, dans ses recherches en Bretagne, en contact fréquent avec sa pensée, celle-ci transparaîtra souvent au cours de ces pages, où il sera surtout question de la « Coiffe Bretonne », du moins en tant que « Coiffe actuelle ».

La Coiffe semble tirer son origine du turban et du voile; dès le v<sup>e</sup> siècle, sous la forme latine « Cufea » le mot coiffe était employé pour désigner la coiffure féminine. Darmesteter nous



Fig. 1. — Palla et Mafort (Bible de Charles Le Chauve, IX<sup>e</sup> siècle. Bibliothèque Nationale).

dit que le mot « Cofea », devenu « Coife », « Coiffe », paraît se rattacher au même sens radical que l'allemand « Kopf » (tête).

Fortunat raconte à son tour que sainte Radegonde, qui vivait à la même époque, déposa comme offrande, sur l'autel d'une église, les objets les plus précieux de sa garde-robe, entre autres ses Coiffes.



Fig. 2. — Touret du XIII<sup>e</sup> siècle (porche de la Cathédrale de Chartres).

L'expression Coiffe était alors employée dans un sens beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui, nous n'en exigeons donc pas une interprétation trop rigoureuse.

Elle désignait, probablement, pour sainte Radegonde, un ajustement adapté à des bandes de lingerie roulées autour de la tête, et rehaussées de bijoux précieux.

A ce moment, les classes élevées, seules, créaient la mode : les cours, les républiques antiques eurent à leur tête des monarques dont les femmes firent loi en matière d'élégance. Les impératrices de Byzance du VI<sup>e</sup> siècle, dont on peut voir les bustes aux Musées du Louvre, du Capitole, du Château de Milan, portaient un bourrelet contournant le front et la nuque, et une coiffe resserrée avec des liens, qui, sauf une mèche temporale, cache totalement les cheveux.

L'influence de la mode orientale sur l'Occident dura jusqu'à l'époque romane, comme

nous pouvons le constater d'après les miniatures françaises de l'époque (VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup>).

Les femmes franques se paraient du « Mavort », voile qui leur enlevait la tête et descendait sur les épaules (fig. 1). D'autres portaient un manteau qu'elles jetaient sur leur tête en entrant à l'église. Elles devaient communier la tête couverte. Cette coutume se retrouve encore parmi les veuves de l'île d'Houat (Morbihan), qui placent sur leur coiffe une sorte de tablier en laine, noir, quand elles vont aux offices. Au X<sup>e</sup> siècle, les femmes se coiffèrent d'un morceau de toile dont les bouts tombaient par devant et par derrière, comme en Lithuanie à l'heure actuelle. Ce voile s'appelait « Guimpel », d'où le mot « Guimpe », ornement qui s'harmonise encore avec la coiffe dans nos régions bretonnes, sous le même nom ou sous celui, plus délicat encore, de « Modestie ».

Durant le Moyen-Age, avec les voiles, nous voyons par une statue du porche de la cathédrale de Chartres (fig. 2) une femme coiffée déjà d'un bonnet de linge doublé d'une bande empesée, ondulée ou plissée, et ayant la forme d'une toque, appelé « Touret ». Celui-ci s'épinglait sur un couvre-chef en linon fin, qui cachait le dessus du crâne et contournait le menton.

Notons, en passant, — et ceci n'est pas négligeable, car il nous montre la haute ancienneté de nos coiffes et de leur armature, — que déjà les Dames de qualité (les jeunes filles le firent par la suite), enfermaient leurs cheveux dans une Coiffe coulissée, en soie, recouverte d'une résille, brodée, perlée, très élégante. Cette même disposition se rencontre encore dans nos campagnes : en Loire-Inférieure, au pays rennais, en Vendée surtout, où l'analogie est frappante (fig. 3).

L'idée de cacher les cheveux nous est venue d'Orient. Elle a passé de la religion juive dans la morale chrétienne, dès les premiers siècles. En 1371, le chevalier de la Tour Landry conseille à ses filles d'être très réservées dans le déploiement de leurs cheveux : « Il est mal-séant, leur dit-il dans ses écrits, de se pignier devant les gens. » A ce moment, une belle chevelure était considérée comme rehaussant l'éclat de la jeune fille.

L'an passé, avec assez de succès, Schiaparelli a ramené les élégantes au port pratique de la résille (fig. 4).

Tourets et voiles disparaissent dès le XII<sup>e</sup> siècle. A la fin du XIII<sup>e</sup> on ornait les cheveux d'un cercle d'orfèvrerie ou d'une couronne de fleurs. Cette charmante idée, si féminine, se retrouvera plusieurs siècles plus tard, en Vendée, du côté de Fontenay, dans





Fig. 3. — Jeune femme vendéenne.

un gracieux mélange de fleurs et de dentelles formant la coiffe.

Probablement tentés par la propriété et le côté pratique de la coiffure en linge, qui se blanchissait facilement, les hommes de tout âge et de toute condition adoptèrent à la même époque la « Kalle » ou « Calette ». C'était un bonnet en forme de béguin, s'attachant par des pattes sous le menton. Des miniatures établissent qu'il était porté par des seigneurs au temps de Philippe le Bel (fig. 5).

On confectionnait en toile blanche la Calette, dont les personnes âgées de nos campagnes et les petits enfants font encore usage (fig. 6). Toutefois, les riches et les élégants la remplaçait par du linon ou même par une étoffe en gaze, extrêmement fine et transparente, ainsi qu'en témoigne le portrait de Charles V dont le bon goût égalait la sagesse légendaire (portrait conservé au musée de La Haye).

La « Coiffe » adoptée par la suite était une « Kalle » sans brides, que les hommes portaient sous le chapeau; ces deux appellations ont été souvent confondues.

Disons un mot de « l'Aumusse », souvent synonyme de « Chaperon », avec laquelle cer-

taines coiffes courantes de nos régions, à la fin du siècle dernier, avaient une ressemblance frappante.

A la mode durant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, elle se composait d'un capuchon doublé de fourrure et prolongé en mantelet jusqu'au bas des reins. Cette coiffure était accompagnée d'une guimpe de lin, fine et blanche.

C'est elle que nous trouvons dans l'effigie funéraire de Guerrande de Montdidier (fig. 7). Et que perpétuait encore le couvre-chef des paysannes de Châteaubriant vers 1840 (fig. 8).

Dès la fin du XIV<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup>, apparaissent : « l'Escoffion »... les premiers voiles à bords plissés à la paille, et aussi les voiles posés sur la coiffe gaufrée, disposition fixée par l'artiste sur le buste sculpté d'Isabeau de Bavière, conservé dans la cathédrale Saint-Denis (fig. 9).

Les pièces en linge, plus ou moins amples, plus ou moins rigides, emboîtant la tête et les épaules, s'appelaient « Huves », du gaélique irlandais « Hufa » (fig. 10). La « Huve » ou cornette des Dames de qualité, était en soie, celle des femmes de modeste condition se bâtissait dans un morceau de toile.

Un compte d'Isabeau de Bavière nous apprend que les pièces des atours s'empeaient avec un empois de farine et avec de la gomme.

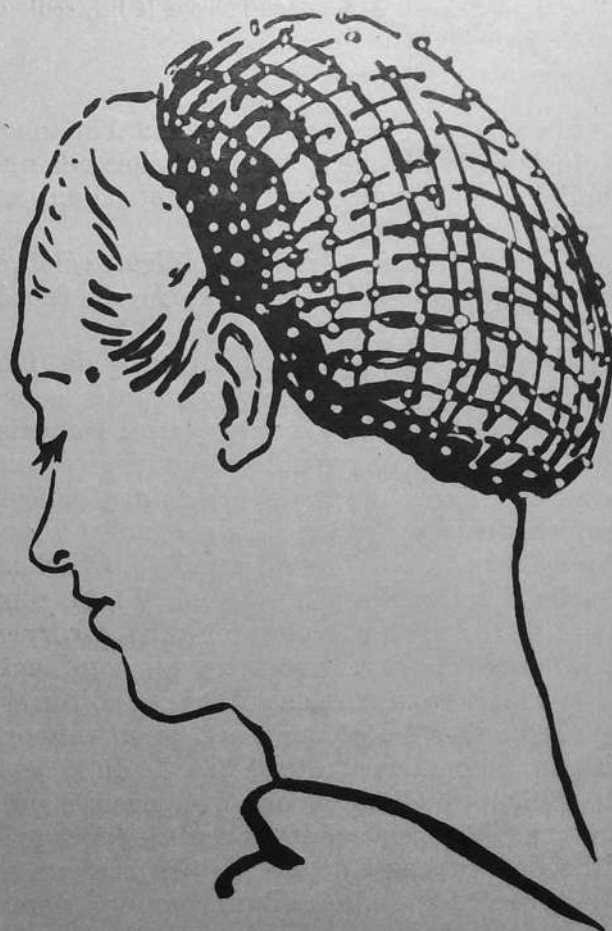


Fig. 4. — Résille perlée (moderne) de Schiaparelli.



Fig. 5. — Seigneur du temps de Philippe le Bel, coiffé de la kalle ou calette.

Le voile, mué en coiffe, devient l'apanage exclusif de la femme, rehaussant chez elle une qualité de séduction qui lui appartient en propre.

La Vierge Marie, dans un tableau célèbre, par le Maître de Moulins (fig. 11) est représentée en coiffe rigide.

Le même principe d'ajustement de tête se retrouve dans des sujets empruntés à des manuscrits du xv<sup>e</sup> siècle : style droit français.

On peut dire que ces coiffes ont inspiré, tant l'analogie est frappante, certaines coiffes simples du pays breton : Brignogan et Plou-néour-Trez (fig. 12), l'île d'Houat (fig. 13). Sous Charles VI, Charles VII et Louis XI, ce sont des coiffures hautes, à lobes latéraux, à cornes ou à bourrelets et les mortiers qui dominent.

Nous laisserons de côté toutes ces coiffures, avec lesquelles les nôtres n'ont qu'un rapport lointain, pour nous arrêter à l'étude du « Hennin » d'abord, du « Chaperon » ensuite qui, eux, peuvent être considérés comme types primitifs de beaucoup de nos coiffes bretonnes.

Le premier, imaginé, dit-on, par une dame de Hénin, dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup>,

semble d'inspiration orientale : Syrie, Circassie, Géorgie ? Il consistait en un cornet très élevé, qu'on portait plus ou moins incliné en arrière.

De nombreux documents nous fixent sur la forme du hennin : peinture murale du xv<sup>e</sup> siècle (Musée du Trocadéro (fig. 14), miniature relatant la rencontre de Priam et d'Hélène, dans la Chronique de Jean de Courcy (fig. 15). La princesse Hélène y arbore un couvre-chef dont l'élégante coiffe de Pornic (fig. 16), portée pour les cérémonies jusqu'à la guerre, semble être un dérivé très proche, comme l'étaient les coiffes des mariées de Nantes et de Guérande jusqu'en 1830 (fig. 17) et comme le sont également encore celles de Carhaix (fig. 18), de Kerlouan (frontispice). Celles d'une grande partie de la Loire-Inférieure, les « bergots nantais » sont, en somme, des hennins tronqués, comme le prouvent les fig. 19 et 20 : jeune femme de la région de Cordemais et personne âgée de Bouguenais.

Durant le xv<sup>e</sup>, à titre d'ornement, on ne délaissait pas complètement les voiles : en effet, de l'extrémité des hennins, pendaient de légères gazes ou mousselines..., d'autres étaient garnis de voiles échafaudés.

Quelquefois on posait par dessus un bourrelet apparenté à celui qui, aujourd'hui encore, dans certains régions, protège la tête des enfants.

Les dames de qualité, seules, adoptèrent le Hennin; la bourgeoisie se couvrait d'un chaperon et la femme du peuple d'un voile, ou d'un chaperon en drap. Une miniature du



Fig. 6. — Les personnes âgées de nos campagnes et les petits enfants portent encore la calette, ainsi qu'en témoigne ce bonnet journalier d'une femme de St-Jean-de-Monts (Vendée).





Fig. 7. — Cette coiffure qu'accompagnait une guimpe de lin fine et blanche, dans l'effigie funéraire de Guerrande de Montdidier...

temps représentant Pierre de Caillemesnil offrant son livre à Louise de Savoie (fig. 21) nous montre que le chaperon était toutefois porté aussi par la noblesse et la femme riche, mais il était alors confectionné en velours, de teintes variées, et orné de broderies, perles fines, fils d'or.

Anne de Bretagne préférait la coiffure basse à toutes les autres, et la fit adopter par la Cour (fig. 22). Le chaperon était posé sur des « Templettes », bandes d'étoffe de lin, très blanches, qui descendaient le long des joues (fig. 23 et 24). Et c'est là, sans aucun doute, l'origine de beaucoup de nos capots bretons.

Comme au temps de la Bonne Reine, beaucoup de capots actuels sont encore posés sur un bonnet en linge, et se font souvent, ainsi qu'à cette époque, en drap noir et velours, doublés d'étoffe rouge ou bleue, tel le capot actuel de Pontivy (fig. 25).

La coiffe artisanale de Baud est de même aspect que le chaperon de la Reine Anne, mais toute en broderie, à l'heure actuelle.

Les résilles revinrent à l'honneur sous Claude de France, première femme de François I<sup>er</sup>. La cornette se sépara ensuite du chaperon et fut portée jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce

nom est resté pour désigner quelques coiffures de religieuses, comme celles des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, ainsi que certaines coiffes de cérémonie, portées dans les régions de Pontivy, Baud, Locminé (fig. 26).

Vers la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, Marie Stuart mit à la mode une coiffure dont le souvenir nous reste avec nos coiffes régionales de Saintonge (Vendée). A la fin de ce même siècle, les femmes adoptèrent « l'attifet ». C'était la coiffure de Catherine de Médicis, après son veuvage, et elle se porta jusque sous le règne de Henri III. On en retrouve l'aspect dans la coiffe de Saint-Maurice en Savoie. En général, un long voile accompagnait l'attifet, tradition qui se conserve chez nous, dans le costume de grand deuil.

Il ne faut pas oublier qu'aux XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles la mode féminine fut très influencée par l'Italie et par les Flandres, ces dernières ayant propagé les innovations à la faveur des beaux modèles, représentés par les tapisseries dont elles fournissaient toute l'Europe.

Sur l'une d'elles, — tapisserie de Saint-Martin-de-Querey, — nous pouvons voir l'une des Dames d'honneur (fig. 27), coiffée d'une pièce de drap noir, absolument identique à celle que portent en hiver les bergères de la



...n'est-elle pas perpétuée par le couvre-chef (figure 8) que portaient les paysannes de Châteaubriant vers 1840 ?

région d'Auray, et qui a nom la « bugulèse » (fig. 28).

Nous trouvons, à la fin du xvi<sup>e</sup>, un rappel de chaperon; coiffure à bavolets larges et plats, que l'on relève sur la tête, ce repli l'abritant sous une sorte de plan carré (fig. 29). Ce genre de coiffe est porté encore en Italie, par les « Ciociare », paysannes des Romagnes et de la Calabre. La coiffe ouessantine (fig. 30) conserve une parenté très étroite avec ces dernières.

Les formes de coiffes que nous verrons maintenant portées à la Cour, ou par les riches bourgeoises du temps perdent beaucoup de leur style, et deviennent pour nous, de ce fait, moins intéressantes.

A cette époque, on voit la « fontange », et la « cornette », cette dernière ayant déjà passes et brides et affectant des formes compliquées et différentes.

Pendant longtemps, on donna le nom de « bonnets » à ces coiffures; ils étaient confectionnés en gaze ou en batiste, ou encore avec un fond de linon garni de dentelles.

L'époque Louis XVI en a imaginé un nombre considérable... Puis il y eut les bonnets révolutionnaires..., les bonnets Charlotte Corday..., des capotes de percale et enfin, vers 1840-1850, une nouvelle floraison de bonnets ornés de dentelles et de rubans, et dont beaucoup s'agrémentaient de brides. Ceux que



Fig. 9. — La coiffure que porte Isabeau de Bavière est la huve (Cathédrale de Saint-Denis).

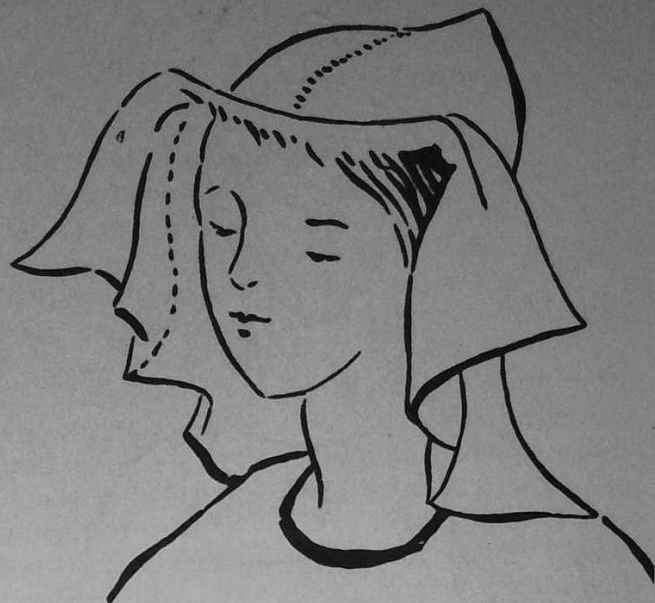


Fig. 10. — La huve était en soie pour les dames de qualité et en toile pour les femmes de modeste condition.

nous reproduisons en bandeau, au début de cette étude, proviennent de la collection offerte aimablement par Monsieur et Madame Panetton, du Musée des Arts Décoratifs de Nantes où se retrouve dans chaque salle, le goût intelligent et éclairé de son distingué Conservateur, Monsieur Gauthier.

Nous arrivons ainsi à la coiffe actuelle. Nous la définirons d'après le Prince de Médicis « une parure, un ornement de tête, en lingerie légère, tulle, mousseline ou gaze, bijou d'art architecturé, orné de petits plis, gaufrages ou dentelles ».

C'est, en effet, tellement un ornement, qu'une brave femme, à qui, l'an passé, nous en faisons la remarque, nous répondit avec beaucoup de bon sens : « C'est bien vrai, puisqu'il ne sert à rien. »

Rapprochons cette réflexion de celle, toute récente, d'André Breton, le grand défenseur du surréalisme : « L'œuvre d'art, sous peine de cesser d'être elle-même, doit demeurer déliée de toute espèce de but pratique. »

Il est curieux que la conclusion d'un moderne surréaliste trouve son application la plus complète dans la coiffe.

La femme, être de charme ou de beauté, possède cet instinct profond de tout changer en parure, depuis le voile jaloux que le maître du harem lui impose, jusqu'aux ingénieuses coiffures régionales de notre temps.

La « Coiffe » est au plus haut degré artistique; elle seule a gardé le grand style des coiffures de nos belles époques : c'est une parure, une orfèvrerie de dentelles qui sertit le visage féminin comme une gemme précieuse.

Pourquoi faut-il que la tradition esthétique





Fig. 11. — Dans le tableau célèbre par le Maître de Moulins, la Vierge est coiffée d'un voile en toile rigide.

soit rompue, et qu'après s'être réfugiée pendant si longtemps dans nos campagnes, la coiffe soit ainsi à la veille de disparaître ?

Il est regrettable surtout que ces bijoux de lingerie, qui nimbent si gracieusement nos paysannes (fig. 31) cèdent à la laideur et à la vulgarisation en série des modes présentes...

L'afflux des gravures et catalogues de grands magasins de confections, mine petit à petit la tradition locale; le goût des femmes, désorienté, ne distingue plus le laid du beau, dans ce qu'à tout instant la ville et ses perpétuels changements lui apportent.

La question de la Coiffe est de grande envergure. Elle intéresse notre âme nationale. Nos Coiffes semblent être un fruit exclusif de la vraie chrétienté européenne et du prestige spécial dont elle a entouré la femme dès le XII<sup>e</sup> siècle, l'idéalisant au suprême degré, comme aucune autre civilisation n'avait pu le faire jusqu'alors...

Elles ont connu leur plein épanouissement — voyez les livres d'heures et les missels — au moment où l'art de nos cathédrales atteignait son apogée.

Jadis on trouvait des paysannes en coiffe dans toutes les parties de l'Europe : Suède, Norvège, Hollande, Angleterre, Allemagne, Suisse, etc..., ainsi que dans toutes les régions de la France : dans les environs proches de Paris, aussi bien qu'à Lyon, Rouen, Orléans, etc...

Les fillettes s'en paraient dès l'âge de 6 ou 7 ans. Elles portaient auparavant le bonnet à trois côtés, (fig. 32) en linge ou en étoffe, bordé de la ruche traditionnelle. Nous gardons un souvenir ému pour la petite tresse de cheveux, réunis et serrés, s'échappant, mutine, de cette coiffure, et terminée le plus souvent par un simple brin de laine de vive couleur...

Dans nos villes, méconnaissant les valeurs profondes de la tradition, nous avons fait beaucoup pour hâter l'abandon de la coiffe et du costume : Dans nos écoles (des deux côtés de la barricade d'ailleurs), où les diplômes sont refusés aux personnes en coiffe..., aussi bien que dans certaines publications pour enfants, où nous voyons la jeune Bretonne, toute remplie — pour qui la connaît, — de dignité et de gentillesse, ridiculisée sous les traits d'une Bécassine béate et grotesque...

Nous souhaiterions, et je serais heureuse si ces quelques idées émises près de vous, contribuent à ce résultat, nous souhaiterions, dis-je, voir artistes et écrivains bretons s'unir dans un même désir de décentralisation et de défense artistique de leur province.

Nous voudrions leur demander de se montrer fiers d'être Bretons et d'avoir le souci constant de se servir des richesses artistiques considérables de leur province, pour en exalter constamment le prestige et l'éclat.



Fig. 12. — Cette coiffe en percale blanche unie, ou bleue à pois blancs, portée dans la région de Brignogan Plounéour-Irez, n'est-elle pas une réplique des sujets empruntés à des manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle : « Style de droit français » ?



Fig. 13. — Personne âgée en coiffe épaisse de l'île d'Houat (Morbihan).

La femme de la campagne est malheureusement persuadée qu'elle se rehausse en ressemblant à la citadine...

« Pourtant, dès que la vie urbaine l'emporte dans un pays, sur la vie paysanne », constate Dawson, le grand historien anglais, « l'équilibre est rompu, et tout s'achemine vers une plate décomposition... car la vie urbaine est essentiellement propice aux dérèglements de l'esprit et du caractère... » et il ajoute : « quand on songe à tout ce que représente en Europe le monde paysan, comme art vrai, — dont la coiffe — on est stupéfait de sa lâcheté devant la mode des villes... »

Rendons hommage aux Bretonnes des régions du Morbihan et du Finistère... Là les femmes ont conscience que leurs costumes demeurent dans la grande tradition artistique et historique de France : elles les gardent et les embellissent... Les voir évoluer à pied, en auto, voire en avion, dans leurs splendides atours, est pour nous une joie toujours nouvelle, de l'esprit et des yeux...

Les coiffes ont régné pendant des siècles dans un cadre de splendeur souveraine : elles étaient portées par les pauvres et par les riches, à la ville comme à la campagne, et n'ont nullement été un attribut particulier des populations rurales.

Pour vous faire mieux saisir combien les artisanes de nos provinces ont un sens artistique inné tout autant que subtil, nous allons voir l'évolution de l'une d'elles, nommée vulgairement « coiffe à Barbes », qui, en même temps, est la coiffe type descendant directement de la « cuculle » et du voile.

Cette coiffe, portée actuellement encore dans les régions de Gouëzec, Saint-Thois, semble bien être une coiffe en miniature, puisqu'elle mesure environ 0,15 à 0,20 cent. de longueur (fig. 33).

L'ingéniosité de la Bretonne, en lui faisant subir les modifications successives indiquées sur ce croquis : pinces, plis, volutes, arrive à en faire un petit bijou d'art (fig. 34). Pour se coiffer (fig. 35) et suivant une mode très en vogue à la Cour du xv<sup>e</sup>, elle relève ses cheveux sur un lacet de laine et pose dessus un béguin en filet ou en tulle brodé, recouvert, dans sa partie haute, d'un ruban de moire noire.

C'est seulement sur cette armature préparée avec soin pour la recevoir que la coiffe est définitivement posée.

Toutes ces coiffes se fixent avec des épines... celle de Plounéour-Trez n'en comporte pas moins d'une trentaine. Jadis on se servait d'arêtes de poissons ou d'épines.

Le « paliür » porté au Cap Sizun doit son nom à ce fameux paliurus, dit « Epine du Christ » ou arbre épineux, près duquel les femmes venaient s'approvisionner en épines pour servir au maintien de leurs coiffures.

Dans chaque paroisse se trouvait une « atourneuse » (fig. 36), spécialisée dans la pose de la coiffe pour les cérémonies : première communion ou mariage.

On conservait l'une ou l'autre de ces coiffes comme une relique ; dans beaucoup de régions, telles le Morbihan et le Finistère, cette touchante coutume est encore en usage : la coiffe



Fig. 14. — Les jeunes princesses se paraient du hennin (peinture murale de l'époque : Musée du Trocadéro).



portée par la femme le jour de son mariage est conservée précieusement pour lui servir encore de parure lors de sa dernière toilette et être déposée avec elle, dans la tombe...

La coiffe, avec ses appellations si poétiques, si différentes, — que ce soit la Câlina, la Dorlotte, la Colinette, la Dormeuse, la Catiole, la Pomponne, etc., se modèle sur les nécessités climatiques du pays. Elle détermine un cer-



Fig. 15. — Le hennin se portait droit ou incliné (fragment de la rencontre de Priam et d'Hélène. Chronique de Jean de Courcy).

tain visage, et suivant la nature des occupations, elle prend une forme simple, compliquée ou riche... Sur le rivage de la mer, dans les pays de vent, du côté d'Audierne, Brignogan, les îles aux Moines et d'Arz, pour ne nommer que celles-là, les coiffes épousent la forme de la tête.

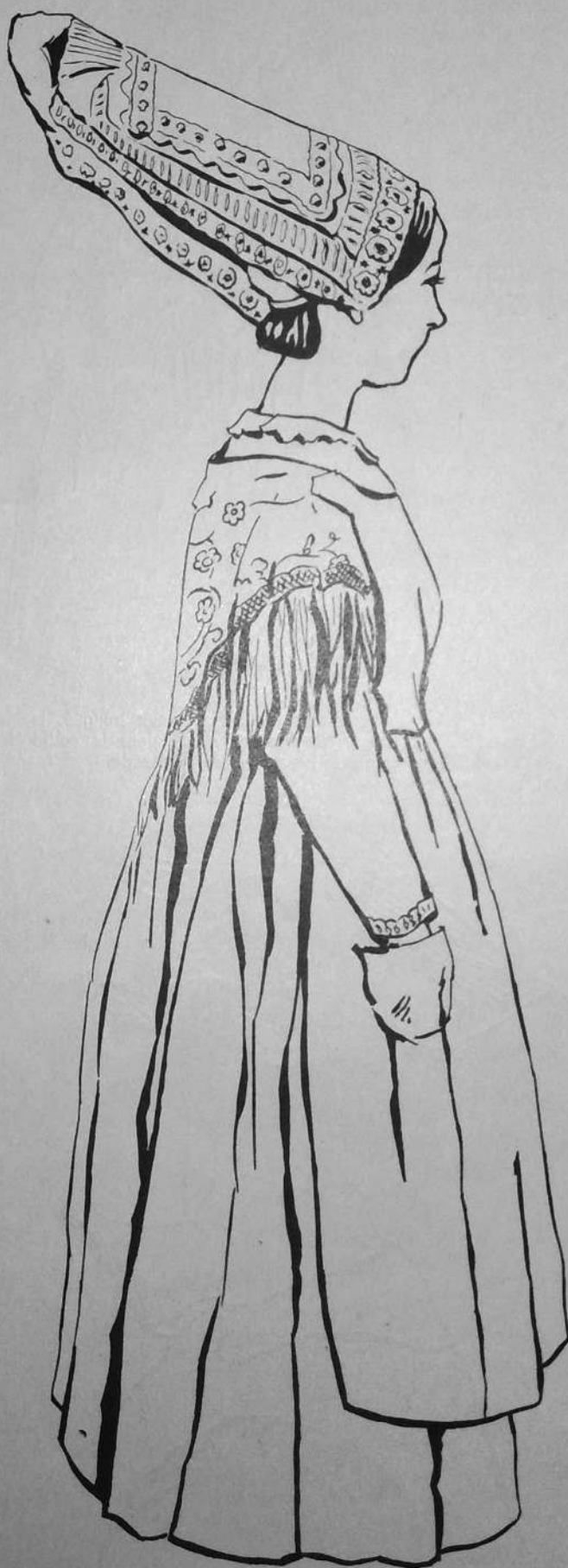


Fig. 16. — La coiffure de cérémonie que les jeunes filles de Pornic ont portée jusqu'en 1914 n'est-elle pas un véritable hennin ?



Fig. 17. — C'est toujours le hennin, tantôt tronqué, tantôt échaffaudé, que nous retrouvons en 1830, dans la coiffe de cérémonie de la région de Nantes et de Guérande.



Fig. 18. — Le hennin plus ou moins incliné a formé la coëff-hir, la grande coiffe que portent encore les artisanes pour les mariages ou les fêtes dans la région de Carhaix.



Fig. 19. — Le profil du hennin diminué de longueur et d'ampleur se retrouve encore dans la coiffe de Cordemais (Loire-Inférieure).



Fig. 20. — Cette coiffe que portent les personnes âgées de Bouguenais, avec son fond élevé qui jaillit d'un béguin, n'évoque-t-elle pas aussi le hennin ?



Notre câline nantaise, simple, mais de grand caractère, orne celle qui la porte sans être un obstacle pour son travail journalier. Autrefois, quand la maraîchère partait de bon matin pour conduire ses produits au marché, elle mettait une sorte de couronne d'étoffe sur sa coiffe, afin de pouvoir impunément poser sur ce coussinet, les lourds paniers allongés remplis de légumes (*fig. 43*).

Dans le port de la Coiffe, il n'y a pas seulement une question esthétique, mais aussi une question d'orientation spirituelle et morale. « Qui change de costume, peut changer d'âme », dit le proverbe tchécoslovaque : or, l'atmosphère des villes a toujours passé pour délétère, et néfaste pour les destinées psychologiques d'un pays.

La coiffe n'est pas seulement l'enveloppe extérieure d'une civilisation : c'est un indice plus pénétrant... une manifestation précise et caractéristique des sentiments intimes de la personne qui la porte; c'est pourquoi tous les cortèges de jeunes filles en coiffes, que l'on organise facticement, pour l'œil du touriste ou pour une fête officielle, ne peuvent nous émouvoir... il y a là un maniérisme artificiel, une afféterie de commande, qui sentent le déguisement et le défilé théâtral...

Ce qui nous touche, c'est de sentir à tout instant en Bretagne, ce magnifique capital spirituel, si bien implanté chez nous, et c'est cette

harmonie, cette santé morale qui ont principalement leur emblème dans la Coiffe.

C'est presque un drapeau régional : voyez durant la grande guerre, lorsqu'une femme en coiffe, ayant traversé toute la France pour voir un père, un fils ou un mari, arrivait aux tranchées, c'était un peu du pays, un peu de la Bretagne, qui, pour tous ces braves soldats, venait avec elle...

Ils la revoyaient avec toute sa poésie et son charme inégalable... avec ses basiliques et ses modestes chapelles où, les jours de Pardon, dans beaucoup d'entre elles : Sainte-Anne-la-Palud, La Clarté, Notre-Dame-de-Châteaulin, Gouëzec, etc., les antiques statues des Saints Patrons, pour mieux assimiler leurs fidèles, portaient la coiffe particulière à leur région...

Ainsi sont parées : Sainte Anne et la Vierge (Notre-Dame de Châteaulin) (*fig. 33*).

Mais l'hommage des Bretons allait en ces temps-là, aussi bien aux saints qu'aux saintes, et leur geste pieux s'adressait à un saint Eloi, comme à saint Cornély ou à saint Yves, ce qui, avouons-le, ne devait pas manquer de pittoresque.

A la suite de ses longues visites à l'exposition d'art italien, Jean-Gabriel Lemoine nous faisait remarquer que l'art italien, ainsi que l'art Extrême-Orient — à notre époque encore, d'ailleurs, — fut symbolique et c'est ce qui fit

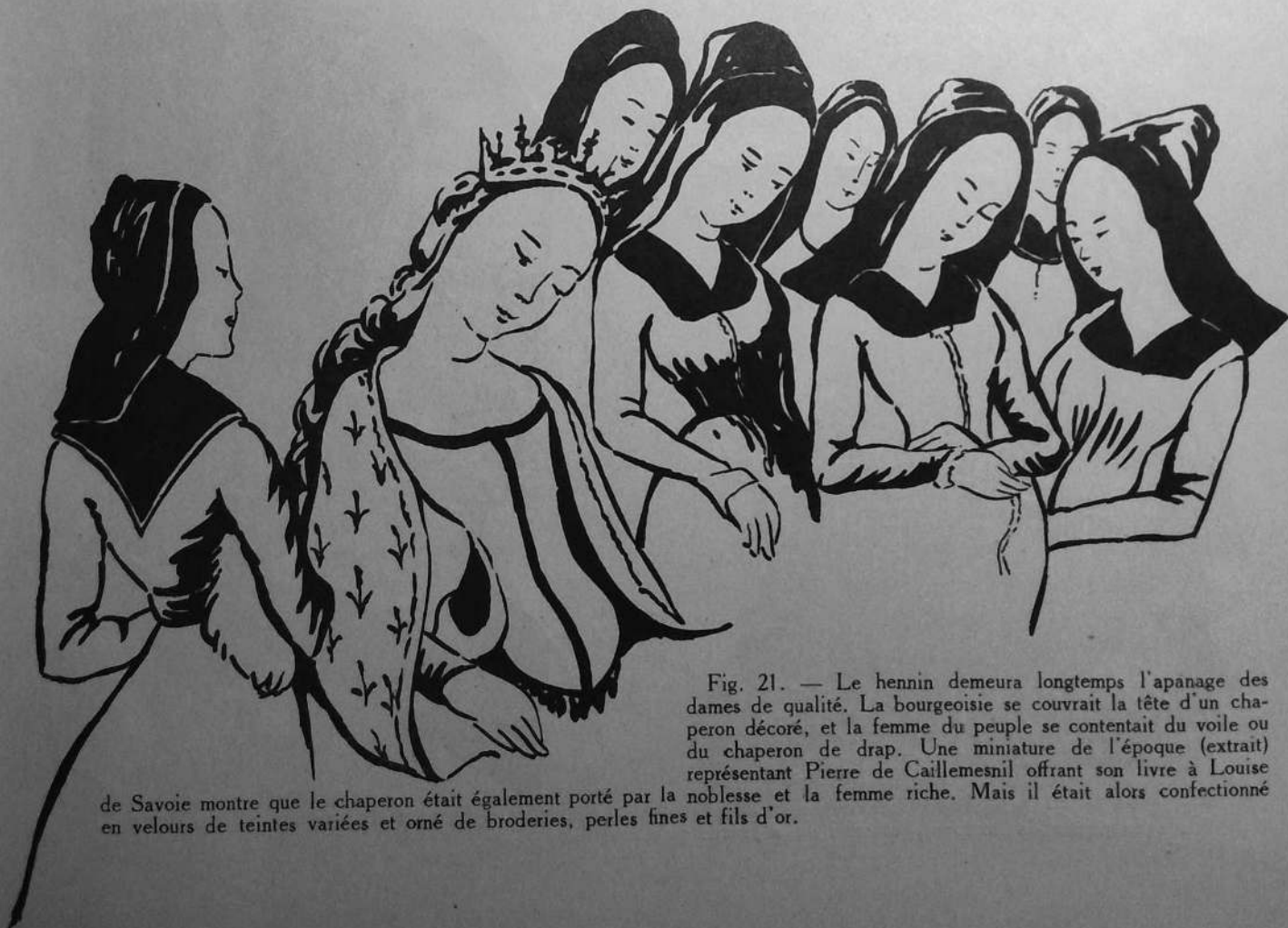


Fig. 21. — Le hennin demeura longtemps l'apanage des dames de qualité. La bourgeoisie se couvrait la tête d'un chaperon décoré, et la femme du peuple se contentait du voile ou du chaperon de drap. Une miniature de l'époque (extrait) représentant Pierre de Caillemesnil offrant son livre à Louise

de Savoie montre que le chaperon était également porté par la noblesse et la femme riche. Mais il était alors confectionné en velours de teintes variées et orné de broderies, perles fines et fils d'or.

pour lui ce grand attrait, s'adressant autant au cœur et à l'esprit qu'aux yeux...

Seules, les œuvres d'art empreintes de ce caractère résistent.

Nos coiffes, symbole de la haute valeur morale de nos Bretonnes, nous enchantent pour la même raison et pour la même raison, elles ne doivent pas périr...

En terminant cette notice sur la coiffe, nous trouvons de la plus opportune actualité de citer des observations touchant l'usage du costume en Bretagne. Elles émanent d'un artiste écrivain lié avec les principaux centres européens de défense du costume national. Partout en Europe nous le voyons respecté et mis à l'honneur *comme un pavillon vivant* de a petite patrie régio-



Fig. 22. — Ce fut Anne de Bretagne qui, préférant la coiffure basse au hennin, fit définitivement adopter le chaperon par la Cour de France.

nale dont les éléments réunis constituent un patrimoine national. En France, la carence des pouvoirs publics le laisse trop souvent victime de l'indifférence et du ridicule. Il faut réagir, car l'étranger a les yeux sur nous, et suit avec attention les moindres défaillances de notre vie publique.

On sait combien la Bretagne est célèbre dans le monde par son esthétique paysanne, si attachante, si émouvante, pour qui est sensible à la grande voix de la tradition historique. D'éminentes personnalités la connaissant à fond, s'intéressent vivement au maintien de ses costumes et de ses usages, et l'une d'elles nous a autorisée à reproduire textuellement son opinion sur quelques points essen-



Fig. 23 et 24. — De nombreux documents existent à l'appui de l'affirmation ci-dessus : tels ces deux portraits : celui d'une « fillette du peintre de Bourbon » et celui de « Jeanne de Laval ».





Fig. 25. — Le chaperon en drap noir et velours doublé d'étoffe rouge ou bleue se porte encore dans la région de Pontivy.

tiels. Nous ne nommerons personne, car les faits seuls comptent et chacun s'y reconnaîtra aisément. Nous ne sommes animés d'aucun esprit critique préconçu, mais nous voulons prendre courageusement position, trouvant les griefs exprimés fort justes. (Nous citons textuellement.)

« A l'époque où nous vivons, les affirmations les plus hasardées et sans base sérieuse se donnent carrière avec une surprenante facilité. On répète des aphorismes mis à la mode, sans s'inquiéter de la légitimité de leur origine. En ce qui concerne le port des costumes nationaux et régionaux (car l'ensemble des régions forme la nation), le dénigrement a, la plupart du temps, un but mercantile plus ou moins déguisé.

Il s'agit d'évincer le costume national par le ridicule ou d'autres mauvais arguments, pour écouler à sa place de la confection internationale en série, que l'on voit indifféremment vêtir des peuples noirs, jaunes ou blancs.

Certains auteurs nous affirment carrément que tout costume régional qui n'évolue pas est un costume mort !

Rien de moins exact. Si le costume et la coiffe évoluent dans leur ambiance propre, conforme à leur origine historique, en dehors de toute influence hétérogène, les modifications peuvent quelquefois être très fortes, mais l'es-

prit qui dicte ces variantes s'inspire du même souffle créateur. On s'en aperçoit facilement en feuilletant les anciennes estampes de costumes et coiffes de Bretagne, de Lalaisse et Benoit ou d'autres. Les coiffes sont plus ou moins volumineuses, les jupes plus ou moins amples, des détails vestimentaires plus ou moins transposés ou changés. Mais l'esprit du costume reste le même, son principe constructif demeure intact. Alors l'évolution ne tue pas le costume.

Autre chose est l'influence de la mode essentiellement internationale et cosmopolite de Paris, sorte « d'esperanto » polymorphe du vêtement où le visage national disparaît complètement.

Dans tous les pays du monde vous pouvez voir ces mêmes séries de confections, indifféremment portées par Anglais, Japonais, Nègres, Chinois, etc..., laide formule internationale qui a cours partout.

Le costume féminin moderne, élaboré par les couturiers, très souvent étrangers, ne se préoccupant nullement d'aucune inspiration française, et mélangeant les styles au petit bonheur comme un cocktail américain, a sur-



Fig. 26. — Nous le retrouvons artistiquement réalisé en filet ou en tulle brodé dans la région de Locminé, Baud, Saint-Jean-Brévelay.



Fig. 27. — Dans cette tapisserie de Saint-Martin de Quercy, une dame d'honneur est coiffée d'une pièce de drap noir.

tout comme objectif, *la dissymétrie*. De préférence à la beauté et à la grâce, on recherche l'étrange, le bizarre, l'inattendu, la sécheresse des lignes géométriques. Tout ce qui donnait autrefois à la femme tant de suavité et de charme *est périmé*. On pousse la simplification à l'outrance, jusqu'à la gloriole choquante du maillot de bain, triomphe des exhibitions américaines. Si le costume breton évolue sous pareille influence de la mode dite de Paris, *c'est sa disparition à brève échéance*. En effet, les principes conducteurs de la mode actuelle de Paris sont en radicale opposition avec ceux qui régissent le costume historique d'où sort le costume breton féminin, bijou de grâce et de symétrie.

On a beaucoup épilogué sur la pauvreté, la laideur, de nos costumes modernes. Ils sont un reflet de notre mentalité et de nos mœurs actuelles.

Quel est l'homme de goût, doué de tant soit peu de culture artistique, qui prétendrait faire évoluer du style Louis XIV, Louis XV ou tout autre bien défini, à la mode d'aujourd'hui ? L'effet en serait lamentable, tout *contraire à la pureté du style*, si exigée du moindre artiste intelligent. Or, les éléments historiques du costume breton exigent la *même pureté de style*. nés, qu'on ne peut en modifier la moindre partie sans nuire à la beauté de l'ensemble.

Nous nous trouvons devant des chefs-

d'œuvre d'art populaire aussi respectables que tout autre chef-d'œuvre auquel on ne touche pas.

Ceux qui prétendent faire évoluer le costume breton, s'inspirant de la mode de Paris pour *le parisianiser*, commettent ainsi une hérésie aussi forte que de vouloir imposer le style de la Tour Eiffel à un monument d'art de la Renaissance ou du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et la plupart des costumes féminins bretons sont justement ou Renaissance ou XVIII<sup>e</sup> siècle.

Nous l'avons constaté bien des fois, l'influence des modes de Paris pousse à la suppression, à l'amenuisement exagéré, aussi nuisible à la beauté du vêtement qu'à la bonne santé du corps.

La coiffe de Quimper par exemple, subissant l'effet de cette manie, s'est presque réduite au volume microscopique d'un dé à coudre planté sur un embryon de chignon, en complet désaccord avec le principe de son origine.

*Sur ce chemin on aboutit à l'abolition du costume breton.*

Les Bretonnes que nous interrogeons reconnaissent nettement que la tendance parisienne était à l'*opposé absolu* du sens artis-



Fig. 28. — La « Bugulèse » dont se coiffent en hiver les bergères de la région d'Auray est identique dans sa forme à la coiffure de la dame d'honneur représentée sur la tapisserie de Saint-Martin de Quercy.





Fig. 29. — La coiffure des paysannes des Romagnes et de la Calabre est le rappel du chaperon, transformé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.



Fig. 31. — La coiffure des jeunes filles et femmes de Châteauneuf-du-Faou auréole leur front d'un nimbe léger et gracieux.

tique de leurs ajustements locaux. Elles affirmaient que, dans les circonstances présentes, la *stabilité de leur costume* était sa seule sau-

*vegarde* et que l'adoption du parisianisme, en éliminant ou diminuant certaines parties, avait causé sa mort en maint endroit.



Fig. 30. — La coiffe ouessantine conserve avec la coiffure précédente une étroite parenté. (Collection de S. E. le Prima Bianchi de Médicis.)



Fig. 32. — Bonnet appelé « bonnet à trois côtés » qui est, un peu partout en France, la coiffure des bébés du premier âge.



Fig. 34. — La coiffe de Gouézec.

Quand la source d'évolution est néfaste ou par trop hétérogène, on voit que le résultat est tout à l'opposé de ce qu'on a prétendu.

Il nous faut bien parler de la déplorable invention de *Bécassine*.

La *Bretagne à Paris* et d'autres journaux ont protesté à diverses reprises. Mais en France, pays frondeur, l'auteur met son point d'orgueil à braver ces bien légitimes susceptibilités. Dessinateur plein de verve et de talent, il a représenté une petit Bretonne, typi-

quement habillée à la mode de Pontivy (c'est frappant), mais fagotée dans de lourdes frusques, les bas en tire-bouchon, l'expression complètement niaise et ahurie, et par surcroît de disgrâce, affligée du nom humiliant de *Bécassine* !!

Il était si facile (comme l'a fait l'admirable Hansi pour l'Alsace) de donner à sa création un aspect plus conforme à la réalité, qui n'aurait nui en rien au succès de ses albums.

Nous avons pénétré dans les moindres coins de la région de Pontivy. Jamais nulle part nous n'avons rencontré ce prototype ridicule. La jeune fille en costume de ce pays est au contraire très bien ajustée, tirée à quatre épingles, d'esprit éveillé et compréhensif.

Parmi les petites ouvrières de Paris on en voit d'infiniment moins bien tenues. Le tort qu'a fait au costume breton cette funeste *Bécassine* est navrant.

Jamais nous n'oublierons les propos indignés d'une jeune fille de Locminé (pas loin de Pontivy), fort intelligente, pourvue de diplômes au sujet de cette *Bécassine*. C'est sous ce nom qu'elle se vit persifler à Paris par des imbéciles, dans un quartier ouvrier, quand elle portait son ravissant costume. Elle le quitta pour échapper à ces quolibets outrageants pour son pays comme pour elle-même.

L'auteur doit bien savoir qu'errer est humain, mais que persévérer dans son erreur n'est pas glorieux, surtout quand on s'attaque à un modeste type féminin qui ne peut se défendre.

Ceci nous amène à signaler la regrettable manie qu'ont certains artistes de voir *les paysans en caricature* au lieu de les représenter en toute *loyauté esthétique*. Nous avons

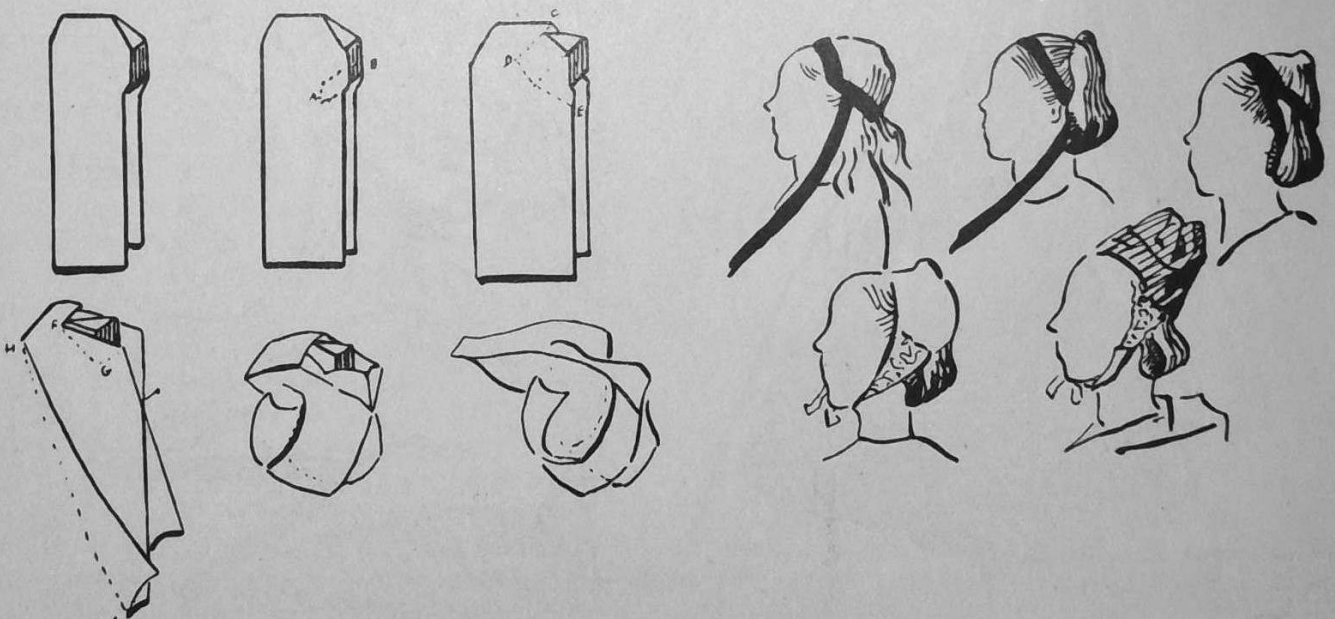


Fig. 35. — A gauche, schéma de la coiffe de Gouézec, Saint-Thois ; à droite, croquis des modifications survenues : pincés, plis, volutes, qui montrent avec quelle ingéniosité les jeunes femmes de Gouézec et de Saint-Thois arrivent à confectionner un véritable chef-d'œuvre de lingerie.





Fig. 33. — De nombreuses statues de la Vierge, de sainte Anne et de saintes vénérées en Bretagne, à l'exemple de ce groupe qui se trouve dans la chapelle Notre-Dame à Châteaulin, portent la coiffure traditionnelle de la région où elles se trouvent.

observé ce travers bizarre même chez des maîtres réputés qui outrent exagérément quelques particularités, résultant nullement de la réalité, mais de leur *imagination prévenue*. Que n'ont-ils le respect affectueux de Greuze pour la classe paysanne !

Nous avons entendu dire avec surprise, que les costumes bretons ne s'accommodaient pas à la circulation moderne ! C'est aussi absurde que faux. Nos propres yeux ont vu maintes fois des Bretonnes en costume local, admirablement diriger leur auto, y monter surtout plus facilement qu'une femme en robe étriquée parisienne, et enjamber le plus aisément du monde des carlingues d'avion sur la plage de Sainte-Anne-la-Palud. Les chapeaux à la mode parisienne s'envolaient, mais les coiffes (même la mitre élevée bigouden) restaient en place.

\*\*\*

Protestons hautement contre la sotte tendance de voir systématiquement une « *bonniche* » dans toute paysanne portant un costume régional. Beaucoup de paysannes en coiffe sont infiniment plus riches souvent que les prétentieux qui les dénigrent. Nous en avons connu possédant vraiment de grosses fortunes, mais restant noblement fidèles à leur coiffe et costume et roulant dans une auto aérodynamique du dernier modèle qu'elles venaient d'acquérir. Il y a tant de *bonniches* en mode de Paris, que nous ne pouvons admettre pourquoi un journal comme le *Figaro*, dans sa rubrique d'annonces pour domestiques, fait dans un *dessin d'affiche*, pleurnicher une Bretonne quémandant une place au goguenard *Figaro*. Cette prévention saugrenue est absolument agaçante pour les paysans riches ou aisés attachés à leurs costumes nationaux.

\*\*\*

On argue aussi mal à propos de la cherté des costumes bretons. Il est vrai que la première dépense est plus forte, mais combien ce vêtement de belle qualité et pas de camelote courante, résiste plus longtemps et *conserve son cachet*.

La mode de Paris n'est qu'un constant tourbillon de formes perpétuellement mouvantes, tout aussi médiocres les unes que les autres, et à la moindre fatigue elle perd toute tournure et façon. Vraiment la bretonne ne gagne pas au change. Voilà pourquoi tant d'artistes se pâment d'admiration devant une paysanne bretonne authentiquement bien vêtue dans son style, sans trace de fade afféterie parisienne. La moindre trace de cette altération fantai-

siste se décèle immédiatement et donne une impression de déguisement très déplaisante. C'est le grand reproche qu'on fait à certains éléments de cortèges pour touristes. Ce n'est plus du costume national dans son noble caractère propre, mais du « carnaval ».

Le Français a le grand tort bien reconnu de raisonner dans l'abstrait. L'intellectuel, par défaut d'éducation (car l'instruction et l'éducation, ça fait deux) est trop souvent dénué du plus élémentaire sens d'art, de style et de goût. Voyons les réalités concrètes et leur enchaînement fatal. « Il est vain, dit le grand industriel, Louis Renault, de régner sur un monde idéologique de papier. L'expérience des hommes et des choses, voilà le réel. »



Fig. 36. — L' « Atourneuse » (collection le Doaré, Châteaulin).

On répète assez facilement qu'il faut être de son temps. Il y a des époques troublées, désaxées, où toute personne de bon sens se réserve. Ce n'est pas le moment de tolérer de fâcheuses influences. Beaucoup de ceux qui prétendent faire évoluer les costumes régionaux, accepteraient de les enterrer bénévolement.



ment sous des fleurs tout en se donnant l'air de les vanter et mettre à l'honneur de temps à autre.



Fig. 37. — Câline, de la région nantaise, portée encore actuellement.

On doit franchement leur conserver ou redonner vie et prestige, car ils reflètent dans leur style et leur particularisme stabilisé, le vrai visage de la France de toujours.

Nantes, janvier 1937. Noëlie COULLAUD.  
(Illustrations de l'auteur.)

BIBLIOGRAPHIE

*Anthologie de coiffes et types actuels du peuple breton appliquée à ses origines ethniques* ..... Prince BIANCHI DE MÉDICIS ;

*La Bretagne contemporaine* ..... Félix BENOIST ;

*Grande Encyclopédie* .... Lucien FEBVRE ;

*Galerie armoricaine* ..... H. LALASSE et F. BENOIST ;

*Costume historique* ..... RACINET ;

*Histoire du Costume en France* ..... QUICHERAT ;

*Manuel d'archéologie française* ..... Camille ENLARD ;

*La miniature française* ... André BLUM et P. LAUER.

*La tapisserie gothique* .... Manufact. des Gobelins ;

*Le Costume* ..... Jacques RUPPERT ;

*Dictionnaire général de la langue française* ..... HADZFELD-DARMESTETER ;

*Le costume chez les peuples anciens et modernes* HOTTENROTH ;

*La peinture française* .... Jean GUIFFREY et Pierre MARCEL ;

*Le costume civil en France du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup>* ..... Camille PITON ;

*Du luxe des vêtements au XVI<sup>e</sup>* ..... Ferd. VILLEPELET.

QUELQUES OPINIONS SUR LA COIFFE

L'ingéniosité décorative de la Coiffe

Quelle ingéniosité délicate et décorative dans la création des coiffes ! Ces chefs-d'œuvre de lingerie se détachent comme des fleurs indispensables à la séduction du paysage breton.

La « Breizadez » de la campagne a eu le mérite, non seulement de façonner ce pittoresque, mais de le conserver jusqu'ici, naturel.

Nous pensons que l'esprit celtique, enclin à poétiser l'influence suave, inspirée et mystique de la femme, s'est plu à la couronner de cette coiffure aérienne et lumineuse qui forme à sa physionomie un nimbe d'idéal infiniment gracieux. Tant de ces paysannes bretonnes reflètent la douce et la digne sérénité de ces Déesses Mères des anciens temps, symboles de la volupté puissante et créatrice féminine, mais plus encore, emblèmes sacrés de la Maternité tutélaire.

L'importance de la coiffe autrefois était souveraine, exclusive dans tous les rangs de la Société, et particulièrement chez les femmes du plus haut parage. Elle était l'ornement de tête

par excellence du sexe d'Eve, et le chapeau, qui datait déjà de l'époque des Grecs et des Romains, n'avait, pour les femmes, qu'une valeur d'utilité de protection passagère, soit pour abriter les paysannes du soleil l'été, dans les travaux des champs, soit pour garantir la bourgeoise, la Grande Dame ou châtelaine en voyage et à la chasse.

Prince BIANCHI DE MÉDICIS.  
(*Anthologie de Coiffes et Types actuels du Peuple Breton.*)  
Editions Aubert, Saint-Brieuc.)

La Coiffe de Plougastel

En temps ordinaire, cette coiffe, qu'Abel Hugo admirait fort et qu'il comparait au chapska polonais, est en percale et relevée et épinglée sur la tête; un cintre en zinc, nommé bourleden, lui assure la rigidité nécessaire; deux barbes en descendant sur l'épaule; une mentionnière de couleur la fixe au cou. Il ne faut pas moins de deux mètres d'étoffe pour la confection de cette belle coiffe, dont on ne peut mesurer l'amplitude qu'une fois dépliée et qui est le grand luxe des

Plougastéloises. D'autre part, la blancheur immaculée qu'elles s'efforcent de lui conserver ne peut être obtenue par les procédés ordinaires : la lessive ne se fait que deux ou trois fois l'an dans les fermes bretonnes. Il en découle que, pour subvenir aux nécessités journalières, une Plougastéloise qui se respecte, doit posséder au moins une grosse de coiffes, soit 144!

Charles LE GOFFIC.  
(*L'Ame bretonne*, vol. IV.)

## Aux Bretonnes

### « Nouvelle Mode »

Réfractaires d'antan, ô têtus Bas-Bretons,

Que faites-vous de vos coutumes ?

Basse-Bretonnes, vous, belles que nous chantons,

Que faites-vous de vos costumes ?

Vous préférez aux cols superbes d'autrefois

Des collerettes minuscules,

Tristes contrefaçons, larges comme deux doigts,

Lamentablement ridicules.

Et vos coiffes, hélas! — des merveilles de goût, —

Dites, barbares que vous êtes,

Qu'en fait-on? Il vaut mieux n'en rien garder du tout,

Que cette loque sur vos têtes.

Le soulier découvert sied bien aux jolis bas

Des Jeannettes et des Suzannes.

Mais la bottine fin de siècle ne va pas

Avec nos jupes paysannes.

Revenez, revenez aux modes du vieux temps,

Qui faisaient si belles vos mères,

Aux merveilleux atours, plus beaux, plus éclatants

Que ces nouveautés éphémères.

Vous aviez peur, jadis, des modes de Satan :

C'était bon pour les courtisanes.

Revenez, revenez aux costumes d'antan,

Vous, les très nobles Paysannes.

Belles, redevenez Bretonnes comme avant,

Comme au joli temps de « Marie ».

Prenez garde au Progrès! Car le Progrès, souvent,

Est bien près de la Barbarie.

Frédéric LE GUYADER.  
(*La Chanson du Cidre*.)

## Coiffes de Cornouaille

Combien de fois, en Cornouaille, courant d'un canton, parfois d'une simple paroisse à l'autre, de Pont-Croix à Plogoff, de Fouesnant à Pont-l'Abbé, de Plougastel, où la couleur est si vive, à Daoulas, toute voisine, où règne le deuil le plus sévère, j'ai senti cela, le dimanche surtout, à l'heure où tout le monde est réuni pour la messe! Dans les îles, à Sein, à Ouessant, à Batz, devant tous les béguins, cornettes ou capuches assemblés autour de l'Eglise qui domine un pâle demi-cercle d'Océan, et puis devant leurs rangs et leurs rangs serrés dans le demi-jour de la nef,

je pensais à une famille de blancs ou noirs oiseaux de mer, mouettes, skrawiks ou cormorans, gitant sur quelque roche, poursuivant de tout temps sa vie propre autour des mêmes grèves ou falaises.

C'était jadis un des grands charmes de la Bretagne du Sud, cette variété de la parure humaine. Il y a vingt ans, quand on longeait la côte, et que, dans la même journée, on pouvait passer des belles guimpes de Pont-Aven, cambrées comme des ailes, aux couronnes de Concarneau, bleues, roses, rouges, comme les reflets des thonniers dans les bassins, aux blanches collerettes, à l'orée des bois de Benodet, aux splendides cuirasses des filles bigoudens besognant du crochet sur la cale de Loctudy; lorsque, poursuivant ce périple, on arrivait le lendemain, à Audierne, chez les sévères Capistes aux corsages de bure épinglée, on se sentait vraiment voyager.

André CHEVRILLON.  
(*Derniers reflets à l'Occident*.)

## Chez les Iloises

Les iloises ont vraiment un charme qui n'est qu'à elles. Qui ne les a point contemplées, ces patriciennes de la mer, ignore les exemplaires les plus parfaits de notre race. Elles ont je ne sais quelle élégance archaïque; elles font songer aux « dames courtoises » tant célébrées dans les antiques lais bretons :

*Le corps gent et basse la hanche,  
Le col plus blanc que neige blanche...*

On a le sentiment qu'elles appartiennent à une autre forme de civilisation, qu'elles sont les héritières d'un long passé, d'une mystérieuse floraison de poésie et de rêve. Elles sont venues au-devant de nous en leurs frais atours des dimanches, et c'est merveille de voir avec quel art tout naturel et tout spontané la grâce du costume se marie à la grâce de la personne. La coiffe de fine dentelle, aussi légère qu'une résille, encercle le front comme d'un diadème. Le buste se drape dans un châle étroit qui n'engonce point la taille, ainsi qu'en Trégor, mais plutôt la dégage en se modelant sur ses contours. La robe, de nuance claire, laisse, par l'ample évasement des manches, apercevoir jusqu'au coude la blancheur fuselée des bras. Car ces iliennes-ci sont d'une caste à part. Elles ne vivent point, comme leurs sœurs des autres îles, courbées sur le « sillon » patrimonial. Les besognes serviles ne sont point leur fait. Pour tout ce qui regarde le soin des cultures, elles s'en remettent à la race inférieure des « terriens », mercenaires agricoles, gagés sur le continent, lesquels émigrent à époques fixes, tantôt d'Aradon, tantôt de Rhuys, et sont à l'indolente Izéna ce que les Lucquois sont à la Corse. Je demande à la toute jeune femme d'un capitaine long courrier :

— A quoi se passe votre temps, en l'absence de votre mari?

— A l'attendre, m'est-il répondu.

Anatole LE BRAZ.  
(*La Terre du Passé*.)





Compositions de Noëlie Couillaud extraites de l'Anthologie de coiffes et types actuels du peuple breton appliquée à des origines ethniques. (O.-L. Aubert, éditeur, Saint-Brieuc.)

## AUX PAYSANNES DE MON PAYS

Les femmes de Fouesnant, ou bien de Pont-Aven,  
Avec leurs grands cols blancs courbés comme des  
[ailes,  
Qui sont des papillons de soie et de dentelles,  
Les femmes de Fouesnant, ou bien les « Bigoudens »,

Les rudes « Bigoudens », aux longs yeux de créoles,  
Dont la frise s'étend devant les flots veinés,  
Et qui, contre leur sein, bercent les nouveau-nés  
Sur le barbare éclat des planètes mongoles,

Les femmes, aux hennins très hauts, de Plougastel  
Et leurs enfants, bariolés, sur les falaises,  
De vert vif, et du rouge encor plus vif des fraises,  
De violet, de jaune, et du bleu cru du ciel,

Les jeunes filles aux bonnets coquets d'Audierne  
Et de Douarnenez, surtout, où les fichus  
Croisés, les jupes courtes, les sabots crochus,  
Ont le frémissement de sardines plus ternes,

Celles de Châteauneuf, celles de Châteaulin,  
Avec une auréole autour de leurs visages,  
Et celles de Saint-Pol, que l'on dit être sages,  
Et de Roscoff, avec leur blanc petit béguin,

Les Paimpolaises, les « Touquens » aux larges tulle  
Qui s'appointent sur les épaules ou la chair,  
Celles de Quimperlé, Rosporden, ou Quimper,  
Rubans fous, échappés de coiffes minuscules,

Celles de Ploaré, jardins de fleurs d'orgueil,  
Celles d'Auray, moins pompeusement habillées,  
Les Illiennes de Batz, comme des mariées,  
Les Illiennes de Sein, comme veuves en deuil,

Et les « queues de langouste » aussi, moins solen-  
[nelles,  
Que portent, lestement, les femmes à Morlaix,  
Les petits bonnets ronds des filles de Carhaix,  
Et d'Huelgoat, quand elles entrent aux chapelles,

Et les coiffes de Baud, blanches croix sur le dos,  
Quand elles vont aux puits en contant des histoires,  
Et, près de Pontivy, les capelines noires,  
Quand elles filent au rouet, près des lits-clos,

Les éventails hardis, haut-juchés de Cancale  
Sur des cheveux ébouriffés par les cancons,  
Les « catioles » enfin, de Rennes à Dinan,  
Et de Dinan à Saint-Brieuc, fleurettes pâles,

Les tulle empesés qu'on porte à Matignon,  
Et dont la double coque, blanche et raide, tremble,  
Et dont l'essaim, près de Saint-Cast encor, ressemble  
A des abeilles butinant sur les chignons,

Goélants lumineux, dont les ailes s'étoilent  
De dessins clairs, les jours de fêtes, à Plérin,  
Toutes ces coiffes des épouses de marins,  
Qui battent dans le vent du large à pleines voiles,

Ah ! tout cela, paysannes de mon pays,  
C'est votre foi, c'est votre gloire et votre charme ;  
C'est le seul bouclier dont votre candeur s'arme  
Pour garder du Progrès les joyaux de jadis !...

Mais c'est surtout chez vous, femmes du Finistère,  
Que l'on a conservé les féeriques atours :  
Grâce à vous, l'on peut voir passer, et tous les jours,  
Et des reines et des madones sur la terre...

Les hommes, près de vous, ont l'air de mendiants,  
Quand ils n'ont pas gardé les vestes des vieux âges.  
Si la mode, pour vous, change à tous les villages,  
Elle reste immuable aux changements des temps.

Vous avez toutes en vous la grâce de la femme  
Dans sa diversité multiple et sa pudeur :  
Vos corsages fermés vous voilent jusqu'au cœur,  
Vos costumes royaux vous vêtent jusqu'à l'âme !

La mode, c'est, pour vous, celle du bourg natal,  
Qui toujours est un signe, ou comporte un emblème,  
Et, sous même clocher habillant tous de même,  
De l'uniformité tire l'original !

Vos jupons aux velours souples et eurythmiques  
Sont riches, élégants ; et vous avez raison  
De vous harmoniser avec votre horizon,  
Car vous avez cet art inné des jours antiques...

Gardez vos coiffes ! Et gardez la beauté sainte  
Qui demeurera vierge en vos bonnets naïfs ;  
Gardez chacune, avec orgueil, ou sombre, ou vif,  
Le diadème fier dont votre tête est ceinte !

Gardez vos coiffes ! Vous gardez l'Amour en vous,  
Et vous êtes plus près des merveilles divines !  
Les chèvrefeuils noués avec les églantines  
Veulent aux sentiers creux nos linons clairs et doux.

Gardez vos coiffes sous les vents maudits qui ventent,  
Vous qui, du moins, êtes le jet même du sol,  
Gardez, en elles, l'Idéal, avec l'envol,  
Paysannes de mon pays, ô fleurs vivantes !

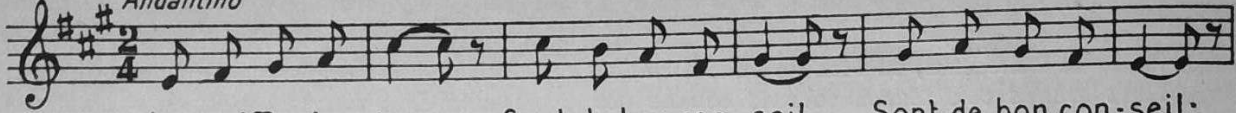
Quimper, juin 1920.

Marie-Paule SALONNE.

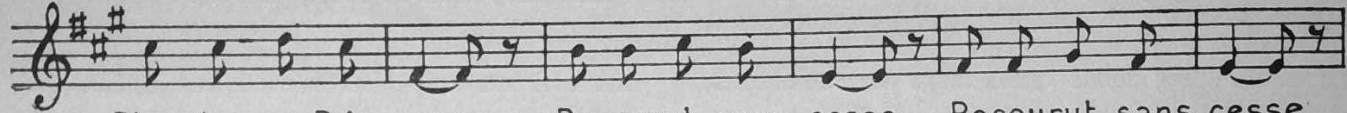
(« Ma maison dans la brume »)

## LES COIFFES BRETONNES

*Andantino*



Les coiffes bre-tonnes Sont de bon con - seil. Sont de bon con - seil ;




Plus d'u - ne Prin - cesse Recourut sans cesse Recourut sans cesse

*Rall.* *Gaîment*



Jusqu'en son Con-seil Aux coiffes bre - ton - nes. Volez donc blancs pa-pil-

*Pour finir*



lons, Par la lande et les sil - lons ! ...lons, Par la lande et les sil - lons !

Les coiffes bretonnes  
Sont de bon conseil (*bis*) ;  
Plus d'une princesse  
Recourut sans cesse (*bis*)  
Jusqu'en son conseil  
Aux coiffes bretonnes.  
*Volez donc, blancs papillons,  
Par la lande et les sillons !*

Les coiffes bretonnes  
Sont de chers espoirs (*bis*) ;  
Les heures de rêves  
Fleuriront moins brèves (*bis*),  
Sans nos désespoirs  
Aux coiffes bretonnes.  
*Volez donc, blancs papillons,  
Par la lande et les sillons !*

Les coiffes bretonnes  
Sont des souvenirs (*bis*) ;  
Demandez courage  
Pour fuir le mirage (*bis*)  
Des grands avenir  
Aux coiffes bretonnes.  
*Volez donc, blancs papillons,  
Par la lande et les sillons !*

Les coiffes bretonnes  
Sont de purs regrets (*bis*) ;  
Si votre âme est prise  
De tristesse grise (*bis*),  
Cachez vos secrets  
Aux coiffes bretonnes.  
*Volez donc, blancs papillons,  
Par la lande et les sillons !*

Les coiffes bretonnes  
Sont de doux pardons (*bis*) ;  
Pour l'âpre misère  
C'est l'oubli sincère (*bis*)  
Que nous accordons  
Aux coiffes bretonnes.  
*Volez donc, blancs papillons,  
Par la lande et les sillons !*

Les coiffes bretonnes  
Sont gages d'amour (*bis*) ;  
Laissons leurs chimères  
Sans les joies amères (*bis*)  
De rire et d'humour  
Aux coiffes bretonnes.  
*Volez donc, blancs papillons,  
Par la lande et les sillons !*





## L'Affaire

• *Tout ne va peut-être pas très bien, mais tout va mieux.*

*L'affaire — car nous avons aussi, en Bretagne, notre affaire — l'affaire du film injurieux pour les Bretons est en voie d'apaisement.*

*Les éditeurs ont compris leur erreur. Ils ont supprimé les passages contre lesquels protestaient légitimement nos compatriotes outrés et les ont remplacés par des vues choisies parmi les plus pittoresques, les plus belles, les plus évocatrices aussi des splendeurs de la mer et de la campagne bretonnes. Ils ont même accepté de faire une déclaration avant chaque projection, véritable amende honorable qui atteste de très bonne foi qu'ils se sont trompés et ne se doutaient pas du préjudice moral et matériel qu'ils avaient causé. Il est en conséquence loyal de reconnaître leur attitude. Nous voulons, quant à nous, et jusqu'à preuve du contraire, considérer l'incident comme clos.*

*Il se dégage cependant une leçon de celui-ci, qu'il faut retenir. C'est par l'union de tous que des résultats positifs ont été obtenus. L'expérience a montré ce qu'une entente bien comprise des intérêts moraux du pays peut donner. Pourquoi cette entente n'existe-t-elle pas sur tous les terrains? Hélas! Ceux qui, sans arrière-pensée, sans esprit préconçu, veulent réaliser, s'aperçoivent bien vite que les accords de principe sont très vite déchirés par des petites rivalités de personnes et de clans qui entravent les actions les plus désintéressées. C'est contre ce déplorable état d'esprit qu'il importe de réagir. Diviser pour régner ne vaut, en revanche, unir pour atteindre ensemble un but déterminé est salutaire.*

*L'union « contre » un mauvais film a prouvé le bien fondé d'un tel axiome, que ne poursuit-on pas cette même union en vue d'agir réellement « pour » l'utile et le grand, le bon et le beau.*

HOËL.

## Chateaubriand et Napoléon

Jusqu'ici on croyait que Chateaubriand n'avait écrit que trois fois à Napoléon : En 1801 il demandait et obtenait sa radiation de la liste des émigrés; en 1803 il dédiait au futur empereur la deuxième édition du *Génie du Christianisme* dans une fière épître et cela lui valut d'être envoyé à la légation à Rome; quelques mois plus tard il présentait des *Observations sur l'ambassade de Rome*, pour faire savoir au Premier Consul que son oncle le cardinal Fesch n'entendait rien au métier d'ambassadeur et cette lettre faillit le faire incarcérer au Temple.

Or, voici que M<sup>lle</sup> H. Duremberg vient de présenter à la société des Amis de Chateaubriand une quatrième lettre, adressée le 29 mars 1809 à Napoléon I<sup>er</sup>

pour lui demander la grâce de son cousin Armand de Chateaubriand, arrêté comme espion des Anglais et condamné par une commission militaire.

Voici cette lettre. On y retrouve Chateaubriand plus que jamais gentilhomme autant qu'homme de lettres.

Sire,

*Armand de Chateaubriand a comparu ce matin devant ses juges; c'est demain que la sentence sera portée. Permettez que j'implore une seconde fois Votre Majesté pour lui demander la vie de mon cousin, et celle de ses infortunés compagnons, s'ils sont condamnés. Daignez, Sire, faire éclater votre auguste clémence, en faveur d'une famille qui, depuis plusieurs siècles, verse son sang pour son pays : c'est la première fois que mon nom paroît sur la liste des ennemis de la patrie. Je n'ose, sire, vous parler de moi même. Si j'avois acquis plus de renommée dans la carrière des lettres, j'aurois quelque titre peut-être, pour m'adresser à votre gloire. Mais je n'apporte au pied de votre trône qu'un (sic)obscur douleur, et les larmes d'un sujet fidèle.*

*Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble, très obéissant et très fidèle sujet.*

DE CHATEAUBRIAND.

*Ce 29 mars 1809.*

La grâce ne fut pas accordée et l'auteur des *Martyrs* ne put que suivre — en détestant le « tiran » — la charrette qui emportait du mur de Grenelle au cimetière de Vaugirard, le corps d'Armand de Chateaubriand.

## Le château des Bigorneaux

Voici une bien jolie tradition contée par M. Eugène Herpin, dans le *Goëland*, journal littéraire de la Côte d'Emeraude :

Rue du Boyer, à Saint-Malo, existe encore une maison de bois avec façade de verre. Elle est, avec la maison natale de Duguay-Trouin, un des derniers types de ces demeures pittoresques que nos aïeux nommaient « l'architecture du verre ».

Datant du xiv<sup>e</sup> siècle, le Château des Bigorneaux fut jadis une maison élégante et riche. La pièce, aspectée sur la rue du Boyer, a encore, à l'intérieur, de curieuses colonnes de chêne limitrophes de la façade de verre. On dit qu'elle aurait été habitée jadis par un évêque de Saint-Malo.

Nos grand'mères nous racontaient que, durant la nuit de Noël, tous les bigorneaux de la grève s'envolant des rochers et des mares bordées de goémons, se formaient en sombres nuées et au bruit des cloches sonnantes la messe de minuit, venaient tapisser la demeure de bois qui s'appelle aujourd'hui le Château des Bigorneaux.

A voir le prodige, il y avait tous ceux qui, durant l'année, n'avaient pas commis un seul péché véniel.

Aujourd'hui, le prodige se renouvelle comme par le passé, mais il n'y a plus personne à être digne de s'en rendre compte.

### **Geneviève Zaepfell voyante bretonne**

Bien que son nom semble se mal harmoniser avec les syllabes celtiques, Geneviève Zaepfell est Bretonne, assure notre collaboratrice Claude Dervenn, qui plus est, elle est voyante et vaticine assez volontiers. L'an dernier, déjà, elle avait annoncé dans une suite de phrases suffisamment imprécises pour permettre toutes les interprétations des événements qui se sont en partie réalisés.

Mais ce qu'elle nous promet pour 1937 n'est pas réjouissant : la guerre d'Espagne va s'éterniser et devenir un conflit mondial ; en Angleterre, celui qui vient de partir reviendra en dictateur beaucoup plus tôt qu'on ne le pense ; à Paris le sang coulera, non seulement à la Chambre, mais dans la rue, un homme inconnu surgira de la foule et son ascension étonnera le monde ; les usines seront transformées, des éléments nouveaux orienteront l'industrie, puis soudain tout s'arrêtera, le pain manquera, on aura faim, etc., etc...

Avouons que tout cela n'est pas réjouissant, mais ce n'est pas le pire de ce que nous promet la voyante bretonne :

— Ce que je puis vous dire, a-t-elle confié à son auditoire, parce que cela sera, c'est qu'avant un demi-siècle la France et l'Angleterre auront disparu.

Il ne nous reste plus qu'à prendre notre patience et notre courage à deux mains... en nous répétant le vieux proverbe : Verra bien qui vivra !

### **Léon et Léhon**

Il arrive souvent que les étrangers — et les Bretons eux-mêmes — confondent Léon et Léhon. Et cependant aucun lien de parenté — c'est le cas de le dire — n'autorise une pareille confusion.

Saint Paul Aurélien, l'un de nos grands éponymes, après une longue traversée qui l'avait d'abord conduit à Ouessant, était venu d'Irlande se fixer sur la côte nord de Bretagne. Wilhen, comte de Léon, frappé par sa piété, lui avait fait don d'une ancienne forteresse bâtie par les lieutenants de Jules César où il s'établit. Devenu évêque de Léon, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, il construisit sur les lieux mêmes un monastère auquel il donna le nom de Castel-Paul qui se transforma en Saint-Pol-de-Léon.

L'abbaye de « Léhon », sur les rives de la Rance, a une toute autre origine. Elle la doit au grand roi Nominoë qui, en 850, y fonda l'abbaye de Saint-Magloire. L'illustre Claude de Saintes en fut prieur en 1570. Son successeur fut Simon Robineau, clerc de Paris, qui malgré l'appui que lui accorda le cardinal de Lorraine, fut condamné par la Cour de Rennes à payer aux religieux de Saint-Magloire la rente annuelle qu'il leur devait et qu'il se refusait à payer contre tout droit.

Cette abbaye existe toujours. La chapelle restaurée est devenue l'église paroissiale. Sa porte en plein cintre, à fines colonnettes, sa frise aux figures grimaçantes, sa nef à voûtes ogivales hautes et sans bas-côtés, son bénitier formé d'une cuve baptismale qu'entoure un cordon de têtes, et surtout ses tombeaux et ses pierres tombales des sires et des dames de Beaumanoir et des anciens prieurs, font l'admiration des visiteurs qui s'intéressent à l'histoire de Dinan et de la Bretagne.

BREIZ.



Belle-Ile-en-Mer. — Le Port de Sauzon.

Sauzon est l'une des quatre communes que compte Belle-Ile-en-Mer. Ce port de pêche, qui assèche à marée basse, se creuse de façon pittoresque au sein de falaises escarpées. Sur le versant de l'autre côté de la pointe et de la jetée, le village étage ses maisons aux pignons blancs, coiffées d'ardoises à reflets bleus. L'église romane, toute moderne, a gardé ses stalles anciennes et qui ne manquent pas d'intérêt. On accède à Sauzon par des chemins en lacets, rudes de descente et par un vallon rocheux qui ne manque pas de beauté.



# La première pierre

C'EST avec une satisfaction très réelle que nous constatons la place que tient la Bretagne parmi les groupements régionaux de l'exposition. C'est elle qui, de l'avis général, mène le branle, sans ostentation, sans orgueil, mais avec une fermeté qui ne se démentit pas.

Le premier Comité de participation fondé a été celui de la Bretagne. C'est elle qui a conçu le plan financier sur lequel la plupart des autres régions ont pris modèle : obtenir de toutes les collectivités une participation proportionnelle à leur richesse. Le premier thème de présentation, sous la forme d'une synthèse de toutes les activités, qui ait été adoptée par le Conseil supérieur du régionalisme et les Commissions d'admissions a été celui présenté par notre directeur, président du Comité breton, M. O. L. Aubert. C'est encore la Bretagne qui a pris l'initiative de grouper, en vue de l'étude et de la coordination des intérêts régionaux, toutes les régions de France, et l'assemblée officieuse qui a été alors constituée a vu son autorité reconnue par les dirigeants de l'exposition, à tel point, qu'en accord avec ceux-ci, les groupes régionaux vont prochainement se constituer en associations, conformément aux dispositions de la loi de 1901, puis former une vaste fédération des intérêts provinciaux de la France entière. Le principe en est posé et la réalisation est proche.

Disons enfin que, pour couronner cet effort, c'est encore la Bretagne qui a donné l'exemple pour la pose de la première pierre de son pavillon, au sein du Centre régional.

Ce fut, sous la présidence de M. Gasnier-Duparc, ministre de la Marine, sénateur-maire de Saint-Malo, une cérémonie très simple, à laquelle assistèrent cependant de nombreuses personnalités parisiennes et aussi bien des Bretons de Paris et de Bretagne, venus pour répondre à l'invitation qu'ils avaient reçue.

Il y eut trois discours. Nous ne pouvons les reproduire en entier, mais voici les passages principaux de chacun d'eux :

Discours de M. O.-L. Aubert,  
président du Comité breton

Dès le début de notre collaboration, nous avons posé ce principe essentiel que l'activité, la vie économique de la Bretagne reposent sur l'agriculture, la marine marchande et le tourisme. Ce sont, en effet, les principaux piliers d'un édifice aux multiples pièces, qui ont pour noms : l'élevage, les primeurs, les céréales, la pêche, l'importation et l'exportation portuaires, la construction navale, l'organisation réceptive de nos syndicats d'initiative, les industries de la chaussure, du vêtement, les industries alimentaires et les industries d'art, l'artisanat qui transforme avec une habileté remarquable, en s'inspirant des modèles de nos artistes, les produits du sol et du sous-sol, les matières premières vraiment de chez nous. Cependant, quoique recherchant les plus cha-



A gauche : M. Gasnier-Duparc, Ministre de la Marine, scelle la première pierre du pavillon de la Bretagne ; à droite : M. Aubert, Président du Comité breton, prononce son discours.

toyants reflets de notre production, les aspects séduisants qui donnent à l'atmosphère bretonne une inégalable originalité, un caractère particulier et prenant, nous bannirons de nos présentations tout le pittoresque inutile, toute la binouiserie conventionnelle, toute la fausse paysannerie qui peuvent momentanément faire illusion et amuser, mais ne tardent pas à décevoir, car elles donnent un témoignage mensonger du passé et ne répondent en rien au sentiment intime et profond d'une race qui, ainsi que l'a dit Renan, ne peut sans doute pas construire le Parthénon car le marbre lui manque, mais sait par ailleurs prendre l'âme et le cœur à poignée.

De la sorte, nous resterons dans le programme même de l'exposition, tout en demeurant fidèle à notre tradition, celle qui a pris naissance et conscience d'elle-même quand au VI<sup>e</sup> siècle sont arrivés en Armorique les grands Eponymes, qui lui ont donné ce rayonnement de sublime et de merveilleux qui assure la pérennité de son génie. Car la pensée bretonne est douée d'une force inspiratrice qui s'exprime dans les lettres par ses philosophes et ses écrivains, dans les arts, par ses peintres, ses sculpteurs et ses musiciens.

Les fils de cette pensée portent les plus grands noms : Abelard, Lesage, Chateaubriand, Lamennais, Brizeux, Renan, et, plus près de nous, Le Braz et Le Goffic qui furent mes maîtres.

Et c'est parce qu'ils étaient bretons que leur œuvre a tant de saveur, tant de portée aussi. Elle s'est abreuvée à la source vive de l'histoire, de la légende et du folklore, elle a puisé abondamment dans le trésor populaire des chants, des gwerz et des sonnes, que les bardes conservent pieusement, que les baléer-bros, ces aèdes cimmériens, vont répétant partout dans une langue aux syllabes rugueuses, qui est cependant une des notes les plus douces du clavier du verbe humain.

Au cours des manifestations que nous donnerons au Centre Régional, c'est tout cela que nos cercles de chanteurs et de danseurs, montreront dans un cadre voulu par nous, pour eux.

La première assise de la Maison de Merlin et de

Viviane est virtuellement posée. Nous allons travailler avec ardeur pour que ce château de nos rêves, devienne une forte réalité. Nous mettrons le meilleur de nous-mêmes, toute notre âme, pour que la demeure grand et cher pays.

Nous voulons que ceux qui la viendront visiter trouvent en elle la pure essence de l'Armor et de l'Argoat et aient devant eux, dans une synthèse brillante et claire, toute la Bretagne, et que nous puissions lui dire à cette Bretagne très aimée : Vois ce qu'a fait pour toi l'amour de tes enfants!

#### Discours de M. Paul Labbé, commissaire général

Après s'être réjoui de la pose de cette première pierre du pavillon breton qui est aussi la première pierre du Centre Régional, M. Labbé ajoute :

Votre région se devait de faire connaître les attractions de sa terre, son visage et son âme, son histoire et son folklore, son théâtre et sa musique, son art religieux et sa pensée. Votre agriculture se devait de manifester sa vitalité à la fois dans les groupes d'urbanisme et d'architecture et par l'exposition de certains grands produits régionaux comme le muscadet et le cidre.

Quelle magnifique occasion pour vous de mettre en relief le dynamisme réalisateur de votre race dans le domaine de l'industrie et de rappeler que ces mêmes chantiers qui lancèrent en 1864 *La Belle Eugénie*, ce navire à roues de 3.600 tonnes, arrivèrent progressivement à construire, pour la gloire de l'industrie française, le super-paquebot *Normandie*, de 75.000 tonnes!

L'organisation et la propagande touristiques ne devaient-elles pas retenir aussi toute votre attention, de manière à affirmer que les cinq départements constituant la troisième région forment un tout, une idéale région de tourisme? Pourriez-vous négliger l'industrie hôtelière, qui joue un rôle si grand dans vos régions, la gastronomie qui est, elle aussi, un art régional... Mettons comme on l'a dit, que ce soit le nouveau? N'oubliez-vous pas, enfin, quelques satisfactions culinaires à faire préparer sous vos yeux la galette bretonne et la crêpe dentelle et à nous initier à la dégustation des produits de la mer à la « boîte à matelots »?

Par sa masse imposante, ses belles proportions, son aspect fait à la fois régional et moderne, son agencement à la fois pittoresque et rationnel, votre pavillon répondra pleinement, j'en suis sûr, au programme de notre exposition dont il sera l'un des clous.

Nous en pouvons, dès aujourd'hui, féliciter M. Aubert, votre infatigable président, et les membres de votre Comité, sans oublier vos architectes, M. Charles Couanon, et ses collaborateurs comphéniens et dévoués, MM. Penlher, Liberge et Ferré.

#### Discours de M. Gasnier-Duparc, ministre de la Marine

Après avoir remercié le président du Comité breton de l'avoir convié à poser cette première pierre de la Maison de Bretagne, dit que « dans tous les départements, dans toutes les villes, dans tous les cantons de l'illustre province, se rencontrent des hommes dévoués à qui la besogne est légère, et, qui dans les conseils municipaux ou généraux, qui dans les Chambres de commerce

ou d'agriculture, qui dans les syndicats d'initiation et les associations de toutes sortes, emploient leur talent, et souvent de leur fortune, à servir l'intérêt supérieur du sol, de la race qui fait corps avec le sol et le climat, et de l'âme de la race qui, en Bretagne, a une hérité si lointaine, si originale et si glorieuse », M. Gasnier-Duparc ajoute :

Quelle belle histoire que celle de la Bretagne! Oh trouver une plus magnifique légende de choses? une pratique plus courante et généralisée des vertus qui font la force et la noblesse d'une nation! Quel peuple plus dur au travail! Quel plus idéaliste... Quel plus insensible au mirage de l'argent! Quel plus tenace! Quel plus brave! Quel plus robuste devant la mort... Et toute cette histoire s'est vécue avec l'accompagnement du grand orchestre de la mer.

Nulle part, la mer n'est plus belle, ni plus diverse, ni plus elle-même. Elle commence par la platitude, monotone et grise et triste des grèves du Mont-Saint-Michel, pour devenir tout de suite plus agressive vers Cancale, se hérissier d'écumme dans les rochers de Rothéneuf et de Saint-Malo, et, après l'amabilité de l'estuaire de la Rance et de Dinard, la Bretagne s'enroule de cette ceinture unique de rochers fantastiques qui font tout autour de l'Armor un ourlet solide et noir de granit, contre lesquels s'épuisent, depuis des siècles, les vagues d'argent d'une mer verte ou rose ou bleue ou sombre, où s'accusent tous les caprices du ciel et de Dieu.

Comment voulez-vous que les travailleurs, avec de telles idées qui se rient du risque, et dans un tel pays qui, à chaque heure, révèle l'infini, n'aient pas accompli des actes grandioses et héroïques.

Ils ont été de grands agriculteurs et des marins nulle part égales.

Vous avez bien voulu rappeler les noms qui chantent dans les mémoires des Malouins et dans toutes les mémoires.

Mais, quand, dans quelques années, on aura fait l'histoire vraie de la course et des fastes de la mer, on s'apercevra que l'histoire partout est supérieure à la légende et la réalité plus belle que l'imagination.

Et il s'est trouvé des littérateurs et des poètes incomparables pour donner la vie à cette magnifique d'intelligence et de beauté et de grandeur morale.

Le génie breton commande au mouvement littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle. Chateaubriand a la splendeur épique et plus sombre que la tempête; il mourut dans sa colère, dit Sainte-Beuve.

Brioux a poétisé la foi antique et simple et consolante; Renan, fils de Montaigne, a apporté à l'âme la carresse d'un scepticisme élégant, générateur de douceur, de tolérance et de paix.

Vous avez cité aussi Le Braz et Le Goffic qui sont l'honneur de la poésie et de l'art.

C'est tout cela, messieurs, qu'il faudra trouver dans votre pavillon, si vous voulez que l'on y rencontre la Bretagne exacte. Tâche immense et multiple, mais qui n'exécède pas les limites de vos possibilités et de votre amour, car cette œuvre doit être accomplie surtout avec le cœur.

Etienne Bourgeois.





## Les brouillons de Renan

M<sup>me</sup> Henriette Psichari poursuit avec une filiale piété la révélation de tous les souvenirs qu'elle a retrouvés sur son grand-père Ernest Renan. Nous avons déjà donné de larges extraits des lettres que le génial écrivain adressait à sa fiancée. En attendant la publication par les Nouvelles Littéraires d'un important essai sur la Conception de la Vie de Jésus où le premier manuscrit de cet ouvrage célèbre est étudié dans le détail, M<sup>me</sup> Henriette Psichari vient de confier à la Revue de Paris une substantielle suite de pages sur les « brouillons de Renan » où elle a choisi « quelques cas typiques, indicateurs des méthodes habituelles de l'écrivain ou témoignages d'un trait de sa nature ».

Au début même de sa carrière, « Renan circonscrit les thèmes auxquels il veut s'attaquer, ce seront ceux de toute sa vie et son œuvre apparaît dès lors comme un déroulement voulu des conceptions de la vingtième année... Parmi ces projets de jeunesse, nul n'a préoccupé Renan davantage que l'étude des mythes... Au milieu de ce dédale, on distingue pourtant le fil directeur, la pensée dominante, la recherche de l'analogie entre les religions : c'est l'essence même des *Origines du Christianisme*, le point de départ de la *Vie de Jésus*. Envisagée sous l'angle linguistique grâce à de multiples exemples de grammaire comparée, étayée sur des textes et des faits historiques, l'idée de la contagion de « l'emprunt », comme dit Renan lui-même, s'élève d'une manière personnelle permanente dans les notes disséminées, çà et là, et qu'il faut extraire du fouillis des références... »

D'autre part, pour Renan, « imagination et souvenir se juxtaposent et tout concept qui n'est pas philosophique est imaginaire... Le rappel des impressions ressenties à l'âge de l'inconscience est donc

déjà un but formel de l'écrivain, un support sur lequel il bâtit l'échafaudage ultérieur de ses sensations. De cette méthode, les *Souvenirs* sont l'exemple le plus net. Ils ne sont point l'effet du hasard, mais le jeu méthodique d'une volonté de construire des rêveries sur des événements passés, tout déformés qu'ils soient par les verres grossissants de la mémoire. Renan procède de la même façon lorsqu'il se sert des centaines de notes griffonnées au hasard de ses lectures. Dix ans, vingt ans après les avoir écrites, il cueille comme un fruit mûr le développement de l'idée qu'elles ont suscitée...

Dans quelle mesure Renan consultait-il ces notes prises ainsi à la volée? A ce qu'il semble, il ne les remuait guère matériellement. Mais une fois écrites, par un jeu rétrospectif de la mémoire visuelle, elles surgissaient à son esprit au moment opportun. L'apparent désordre des brouillons où l'hébreu voisine avec l'histoire du Moyen Age n'est pas contradictoire avec le classement mental qui lui permettait de « cueillir » les phrases ou les nomenclatures éparses et de les insérer dans un développement. Renan considérait comme la pierre d'angle de son travail la multitude de ces feuillets...

Il est fort probable que la grande souplesse du style renanien, cette voix cristalline qui s'élève tout à coup au milieu des pages les plus austères pour évoquer une impression touchante (par exemple *Avenir de la Science*, p. 220) s'explique en partie par cette manière de canevas extérieur jalonné d'expressions heureuses et se parachevant sans hâte au hasard des années. Souvent, en relisant des épreuves, Renan promène en marge sa plume, non point pour des corrections typographiques, mais parce que son texte lui inspire un cri fantaisiste, un contentement d'artiste...

Dans cet « océan de notes, de phrases inachevées, de thèmes à développer », on suit pendant cin-

quante ans la pensée du maître. « La manière d'écrire, la fabrication d'un morceau, les recherches d'une expression s'y révèlent. On y voit la complète indifférence de Renan devant les répétitions de mots... Les répétitions d'idées ne lui répugnaient pas davantage... »

« Plus proches encore de l'intimité de Renan sont les derniers papiers retrouvés dans ses poches ou sur le bord d'une table de nuit dans le désordre de l'agonie. Ceux-là semblent écrits comme par un automate, avec la maladresse de doigts affaiblis, au hasard des crayons de couleur et des enveloppes des derniers courriers. Quelque difficulté de lecture que puissent présenter ces lignes à demi effacées, elles enchaînent la suite exacte de ses pensées. Alors que le philosophe avait rompu avec la vie corporelle et cheminait vers l'infini, les notes continuent à s'amonceler de plus en plus confuses, de plus en plus grises. Les mots avec lesquels il semblait toute sa vie n'avoir fait qu'un : religion, infini, humanité, amour, les voici dans ses « brouillons » de mourant, dans les coups de crayons saccadés où se dessine encore une ponctuation juste, où éclate parfois une citation. Comme si la longue habitude de recherches et de création ne voulait pas s'éteindre, on eût dit qu'il aimait mieux laisser courir son crayon que remuer ses lèvres afin de ne pas détruire l'indiscernable amalgame qu'il formait avec sa pensée écrite. Lui-même d'un trait mi-jovial, mi-sérieux, fixait son emploi dans l'au-delà : « Archiviste de moi-même ; durant l'éternité, remuer mes papiers, mes livres... »

Henriette PSICHARI.

## Paul Gauguin et la Bretagne

A l'occasion de l'exposition de l'œuvre de Paul Gauguin qui s'est tenue le mois dernier à Paris, à la galerie de Beaux-Arts, et qui a obtenu un immense succès, M. Jacques de Laprade a, sur « la Vie ardente

de Paul Gauguin », écrit dans « Beaux-Arts », des pages définitives dont nous extrayons ces deux passages :

Gauguin a peint d'admirables pages d'art à la fois pleines et aiguës, sensuelles et parfumées, largement traitées mais subtiles dans le détail : les couleurs les plus simples se chargent de rêves, elles s'accordent mystérieusement ; Gauguin recrée les formes amples et retrouve leur profonde signification ; il découvre les tons qui leur correspondent ; l'arbre devient une grande verticale projetée dans le ciel sans accident ; une ligne sinueuse dessine une arabesque jeune et simple, comme les petites plantes des primitifs. La couleur cherchée avec passion est une : tous les tons jouent les uns dans les autres et donnent l'impression d'une toile peinte à fleur de peau, si l'on peut dire. La lumière seule marque des ponctuations plus éclatantes : une épaule robuste d'or mat, des fleurs de mangue rose pâle ou pourpre, des paréos aux rouges somptueux. Il recouvre la nature. Il recouvre l'homme — qu'il taillera plus tard dans le bois dur — comme une masse solide, pesant sur le sol, à peine modelée dans le détail, réduite à l'essentiel comme chaque élément du paysage. Le mystère naît d'une harmonie de couleurs assourdies dans une sorte de clair-obscur. Ce monde secret est un monde clos. Son atmosphère lui est propre. Tout paraît instinctif et cependant rien n'est livré au hasard : la géométrie secrète de la toile ordonne tous les détails.

En Bretagne il avait retrouvé un contact, dont son âme ne pouvait se passer, avec une terre et avec l'âme simple et religieuse d'une race. En faut-il davantage pour preuves que la *Paysanne dans le foin* et l'admirable *Paysage breton à la barrière du bois* qui sont exposés. Nous suivons ici, au reste, l'affirmation progressive des dons de l'artiste dans des toiles de jeunesse, dans ce *Paysage* daté de 1884 qui évoque Renoir, dans des paysages où l'on retrouve l'influence de Cézanne et de Monet ; dans d'autres œuvres exécutées en Bretagne, dans les *Paysans au bord du chemin* qui ont une saveur primitive, dans les *Canards*, œuvre de couleurs imprévues et délicieuses, dans cette *Meule* où la sûreté des arabesques témoigne déjà

d'une absolue maîtrise et où l'or de la paille joue sur un fond blanc et rose parmi des gris, des mauves et des verts.

Jacques DE LAPRADE.

## Le déclin des pêcheurs d'Islande

*Février était autrefois le mois du pardon des Islandais et du départ des goélettes paimpolaises. Ce n'est plus qu'un souvenir, dit notre collaborateur François Menez, dans La Dépêche de Brest, en notant que l'année 1936 a marqué la fin de ce qui fit, il y a trente ans, la fortune de toute la côte du pays Goëlo.*

Dans une thèse remarquable qu'il a soutenue récemment, consacrée à « la grande pêche », M. l'abbé Kerlévéo recherche les causes de ce déclin.

Après avoir étudié, dans une première partie de sa thèse, la pêche de la morue et passé en revue tous les ports d'armement, depuis Gravelines jusqu'à Arcachon en s'attachant particulièrement à Fécamp qui, grâce à son industrialisation, est devenu le premier port morutier de France, l'auteur constate la disparition progressive des voiliers, peu à peu éliminés par les chalutiers qui, à leur tour, ont vu leur nombre diminuer en ces dernières années.

Cette mort lente de la pêche de la morue, M. Kerlévéo l'attribue à une industrialisation à outrance et à une âpre concurrence qui a mis aux prises les producteurs, dont les plus faibles ont dû disparaître. Elle est également due aux progrès réalisés, depuis la guerre, par les armements norvégiens, anglais, allemands, et à la surproduction de morue salée, entraînant la ruine de d'armement français, incapable de s'adapter à des conditions nouvelles. Ainsi, ayant dévoré les voiliers, les chalutiers ont été réduits à s'entredévorer eux-mêmes. Pour enrayer la ruine complète, les armateurs ont tenté, mais bien tard, par les accords de juillet et de décembre 1935, d'organiser plus rationnellement la production et le marché de la morue, en constituant un Comité des grandes pêches qui marquera, espère-t-on, « l'aube d'une structure corporative de l'armement ».

Etudiant « l'aspect humain de la grande pêche », M. Kerlévéo montre les conséquences fâcheuses entraînées par l'élimination des petites entreprises : le désarmement des voiliers, l'avilissement des salaires qui détourne de plus en plus nos populations côtières de la vie terrible que mènent, pendant huit mois de l'année, sur les lieux de pêche, les Islandais et les Terre-Neuvas.

Dans la deuxième partie de sa thèse, nourrie de chiffres et de statistiques, M. Kerlévéo s'attache à étudier en particulier un armement, un port et il prend un exemple Paimpol, pour mieux montrer, en se bornant au cadre de l'activité paimpolaise, les conséquences de ce déclin de la grande pêche, dont il a précédemment déterminé les causes.

Il retrace le développement du petit port breton depuis 1852, où commença la pêche d'Islande, jusqu'à nos jours, en passant par la crise de 1885, l'apogée de 1896, puis la chute lente, depuis l'avant-guerre jusqu'en 1936, où la *Glycine*, la dernière goélette islandaise, « jeta ses amarres autour des bornes de granit du port de Paimpol ».

François MENEZ.

## Dans les Lettres Bretonnes

— Un grand Breton vient de disparaître en la personne de M. Louis Galloüdec, ancien inspecteur général de l'Instruction publique. Originaire de Morlaix, où il est né le 7 février 1864, après de fortes études qui le conduisirent à l'École normale supérieure et à l'agrégation d'histoire et de géographie, il se consacra à l'Instruction. Il a publié de nombreux ouvrages, notamment un livre magistral : *La Loire, étude d'un fleuve*, et une *Histoire de Bretagne*, qui est un véritable monument d'affection filiale pour sa province natale.

— Le livre que nous avons annoncé de M. Tony Le Montréer : *La Baie du Mont-Saint-Michel*, est paru. C'est un ouvrage plein d'intérêt. A la suite d'une étude on ne peut plus complète sur l'ensemble de ce pays prenant entre tous qui nous révèle les particularités de la baie, des grèves, du Mont, des marais, l'auteur a eu l'excellente idée de grouper des pages anthologiques choisies dans les œuvres les plus diverses des auteurs qui ont chanté et décrit le pays. Victor Hugo voisine ici avec Balzac, Paul Féval, Chateaubriand, Arthur Young, A. Le Braz, Charles Le Goffic et bien d'autres que nous regrettons de ne pouvoir nommer.



# EN BRETAGNE

## EN SOUVENIR D'EUGÈNE LE MOUËL

A notre époque de machinisme à outrance, tandis que, par-dessus les nuages, vrombissent les avions, et que, sur les routes encombrées, se précipitent les autos, folles de se dépasser à de fantastiques vitesses, la poésie a-t-elle encore droit de cité, les poètes sont-ils écoutés, sont-ils aimés

Soyons heureux de constater que le culte poétique garde de nombreux fidèles, et que les ombres de ses bardes inspirés demeurent parmi nous, sachant nous faire vibrer encore par delà la tombe, malgré les vains bruits de la vie trépidante.

C'est ainsi que le groupement, éclos pour honorer la mémoire d'Eugène Le Mouël, rencontra spontanément d'enthousiastes adhérents. L'éminent président actuel de la Société des Poètes français a voulu célébrer, lui-même, le sympathique chantre de la nature et des humbles, des petites gens du savoureux terroir, grandes âmes aux gestes frustes, au cœur généreux.

Pèlerin de l'Idéal, M. André Foulon de Vaulx, accompagné de M. Eléonor Daubrée, président de la Société des Poètes de la Côte d'Emeraude, sème donc au vent de Bretagne et de Normandie les mots qui font revivre devant nous un Eugène Le Mouël humain et tendre, souvent émouvant, toujours simple et vrai dans la sincérité intégrale. Et, partout, l'auditoire charmé écoute et croit voir surgir, à la parole du conférencier, la haute silhouette d'Eugène Le Mouël se penchant un peu pour nous redire, d'une voix qui touche au plus intime de l'être, *Le Testament du grand-père Morvan* :

« Car je vous ai légué ce que j'eus de  
[meilleur,  
« Vous aurez mon amour, ma force et  
[ma pensée. »

Il est juste que la Bretagne et la Normandie, toutes deux chères à son cœur, s'unissent, dans le même élan, pour ériger à l'enfant de leur sol le monument qui sera la preuve tangible du souvenir. Issu d'un père breton et d'une mère normande, il était, selon l'expression heureuse de M. André Foulon de Vaulx, « deux fois Français ». Les inspirations puisées aux plantureux pâturages du Cotentin ou parmi les mauves bruyères de la Côte d'Emeraude, il les unissait, les fusionnait en un même hommage à la grande patrie.

Son œuvre abondante, riche en tableaux rustiques d'exquise saveur, aurait dû, beaucoup plus tôt, lui valoir honneurs et louanges. Mais, il ne recherchait ni les uns, ni les autres. La noble fierté de son front refusait de se plier aux compromissions, jugées mortifiantes. Sa nature loyale, sans morgue pourtant, répugnait à toute démarche dont le succès serait l'enjeu.

Et c'est ainsi que, malgré la valeur incontestable de son talent, il dut at-

tendre, jusqu'à l'âge de soixante-douze ans, la consécration de la renommée par son élection, enfin venue, à la présidence de la Société des Poètes français.

A quelle école se rattache le poète de *Feuilles au vent, Enfants bretons, Fleur de Blé noir, Le Manoir doré, Jeunes Filles, A la tombée du Jour*? M. André Foulon de Vaulx nous fait remarquer qu'Eugène Le Mouël n'est point de l'école des Parnassiens. Ses vers ont la limpidité de la source paisible; jamais ils ne visent à l'effet; jamais ils ne sacrifient à la forme. Ni recherche, ni singularité.

Et le conférencier conclut en situant le poète dans une zone spéciale, délimitée par son propre vouloir : Bretagne et Normandie.

Fils épris de ces deux provinces, il fut grand par elles, et pour elles.

Omblin P. DE LA VILLÉON.

## O CIDRE... O LIQUEUR D'OR...

C'est en ces termes que le bon poète Frédéric Le Guyader célèbre « la septembrale purée, qu'il faut boire en son temps par l'hiver épurée »... Et voici qui confirme cet éloge : un article extrait de la revue *Je sais tout*.

« Une quinzaine de propagande en faveur du cidre s'est tenue récemment à Paris et dans la région parisienne, sous la présidence de M. Lefas, sénateur d'Ille-et-Vilaine. A cette occasion, hygiénistes et médecins ont rappelé tous les bienfaits qu'on peut attendre de cette agréable boisson. On a établi qu'un litre de cidre correspond comme valeur alimentaire à 450 grammes de lait ou 325 grammes de pain, ou 125 grammes de viande, ou une livre de pommes de terre, ou 2 œufs. Sur les 3.000 calories chaque jour nécessaires à l'homme, le cidre peut en fournir 250 à 300.

« Mais il ne s'agit pas là seulement d'un aliment. On reconnaît à ce breuvage un pouvoir bactéricide puissant. Les microbes de la typhoïde et de la colibacilliose périssent très rapidement dans le cidre.

« Ce n'est pas tout : celui-ci effectue un véritable lavage mécanique. Alors qu'un buveur normal de vin absorbe tout au plus la valeur de 2 ou 3 verres par repas, le cidre léger peut être au contraire bu en quantité assez considérable, sans qu'il en résulte aucun mal. On obtient ainsi un drainage excellent de tout le système urinaire. Il protège d'autre part contre les « calculs », appelés vulgairement « maladie de la pierre ». Il combat la goutte, ainsi que la constipation. Certains praticiens vont jusqu'à dire qu'il est antiarthritique et même anticancéreux. En tout cas, une cure de cidre amène le plus souvent un rajeunissement général de l'organisme et de ses tissus, aussi bien profonds que superficiels, allant jusqu'à faire disparaître des maladies de peau qui peuvent dater de plusieurs années. »

## LA BRETAGNE, PAYS DU TOURISME MOYEN

*Le Courrier royal* vient de consacrer à la Bretagne un numéro spécial. Plusieurs personnalités ont été sollicitées de donner leur opinion sur les questions qui intéressent notre région. Notre excellent ami, M. Marcel Rupied, conseiller général du canton de Vitré, vice-président de la Fédération des Syndicats d'Initiatives de Bretagne, a fait la déclaration suivante qui est toute de bon sens :

— La Bretagne n'a pas la prétention d'égaliser en luxe telle province hantée par les riches étrangers. Elle a pour tout ce qu'il faut pour favoriser au maximum cette importation à l'intérieur qu'est le tourisme. Je rentre de Corse, et j'ai pu constater au cours de ce voyage que notre province est plus confortablement, plus complètement équipée que bien d'autres. Ses hôtels bien aménagés, ses plages tranquilles ne lui permettent peut-être pas d'espérer conquérir le voyageur opulent, mais ils lui permettent, maintenant que toute la masse française a droit aux vacances, de viser hautement à devenir la grande province de tourisme moyen ou populaire. Des concurrents mal intentionnés ont prétendu qu'il pleuvait chaque été en Bretagne. Je pense qu'il n'est pas utile de sourire une fois de plus de cette légende. La Bretagne a tout ce qu'il faut pour attirer et retenir les estivants désireux de trouver le calme et un climat égal et doux.

« Une des grandes préoccupations du tourisme breton serait d'obtenir l'avancement de l'époque des vacances. Vous savez qu'il y a deux ans un essai avait été tenté dans ce sens, et qu'il n'a pas été continué. Pour nous, les vacances le 1<sup>er</sup> juillet présenteraient un grand avantage. Nos stations balnéaires font la totalité de leurs frais au mois d'août, car septembre, qui est aussi le mois du retour, est quelquefois mauvais. Donc, si les vacances commençaient le 1<sup>er</sup> juillet, les hôteliers bretons bénéficieraient de deux mois pleins de recettes.

« Je dois signaler que deux ou trois seulement sur dix-huit Fédérations de tourisme, se sont opposées au principe de cette réforme. Il y a tout lieu d'espérer qu'elle sera réalisée...

« Notre province d'ailleurs a fait beaucoup déjà pour le développement de son tourisme. C'est ainsi que nous sommes arrivés à établir une liste des hôtels avec les prix fixes. Le centre national d'expansion touristique centralise tous les renseignements, ce qui est d'une grande commodité pour les gens que séduit notre région.

« Grâce aux chemins de fer de l'Etat et aux entreprises privées, de nombreux circuits automobiles parcourent en tous sens notre province. Pour faciliter encore la visite du pays, nous avons demandé au Conseil général le prolongement de la route nationale n° 12, qui va directement de Paris à

Brest par Vitré et Rennes, et qui deviendrait ainsi ce que nous appelons le « Central breton ». Nous avons aussi protesté auprès des Pouvoirs publics contre le fait que les grands travaux d'outillage national avaient oublié la Bretagne. Une demande instante de nos parlementaires permettra de remédier à cette lacune en inscrivant au programme l'établissement du Central breton et la construction du fameux pont sur la Rance, qui est à l'étude depuis longtemps. On pourrait d'ailleurs créer à cet endroit une usine maré-motrice qui alimenterait toute la Bretagne.

« J'ajoute que nous avons l'espoir qu'en attirant du monde à Paris, l'Exposition de 1937 attirera aussi du monde en province. Déjà on a dressé un calendrier des fêtes qui auront lieu à cette occasion. Les dispositions prises en vue de permettre aux étrangers de circuler en France grâce à la carte de légitimation nous laissent espérer que l'année 1937 sera une grande année touristique pour la Bretagne. »

#### LE MÉDAILLON DE LÉON DUROCHER

Nous avons déjà annoncé dans nos précédents numéros qu'un Comité, dont le secrétaire général est l'historien Léon Dubreuil, le trésorier M. Léon Le Bret, et le trésorier-adjoint M. Gourhand, président du syndicat d'initiatives de Trégastel, s'est formé en vue de l'érection d'un médaillon à la mémoire du barde Léon Durocher. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui l'appel que ce Comité vient d'adresser aux amis et admirateurs de celui qui fut, à l'Exposition de 1900, le grand animateur du Cabaret Breton :

« Les Amis des Chantres du Trégor, qui ont déjà célébré le souvenir de ceux qui ont aimé et fait aimer la Bretagne : Gabriel Vicaire, Anatole Le Braz et Charles Le Goffic ont formé le projet d'honorer la mémoire de Léon Durocher dont le nom est resté populaire parmi les chansonniers, les poètes et les artistes.

« Bien qu'il ait disparu depuis 1918, tous ceux qui lui sont demeurés fidèles ont exprimé le désir que cessât l'oubli dans lequel son nom aurait risqué de tomber au pays même où il avait tenu à fixer sa demeure estivale.

« Auteur de *Clairons et Binious*, des *Chansons de là-haut et de là-bas*, de nombreuses pièces de théâtre d'ombres, d'innombrables plaquettes, directeur du *Cabaret breton*, créateur avec Armand Dayot, Ary Renan et quelques autres, de l'*Association des Bretons de Paris*, directeur averti du *Fureteur breton*, commémorateur de Gabriel Vicaire, à la Clarté (Perros-Guirec) et de Tristan Corbière, à Morlaix, créateur et organisateur du *Pardon de Montfort-l'Amaury*, où la Bretagne est célébrée chaque année sur le Menez-Tour, commensal d'Ernest Renan et des Bretons illustres au *Dîner celtique*, animateur du *Bon Bock* et du *Moulin à Sel*, Léon Durocher cachait un cœur généreux sous une enveloppe parfois rude et fut, pour de nombreux écrivains et artistes, une véritable Providence.

« D'ailleurs, qui ne connaît de lui l'*Angélus de la Mer* et la *Berceuse pour Maryvonne*.

« Sa dernière œuvre, qui n'a pas été publiée, a été ces *Cloches de Guerre*, dans lesquelles il montrait tout son noble amour pour la France, en même temps que pour la Bretagne, sa province natale.

« A l'appel des *Amis des Chantres du Trégor*, deux Comités, dans lesquels figurent les plus hautes personnalités du monde des lettres et des arts, les plus fervents amis de la Bretagne, se sont constitués en vue d'assurer, l'année prochaine, l'apposition de médaillon en bronze de Léon Durocher, à la Clarté, commune de Perros-Guirec, sur la Roche des Martyrs.

« Ce médaillon a été commandé au bon statuaire Louis-H. Nicot, dont les œuvres sont particulièrement admirées des connaisseurs.

« Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir adresser votre souscription, soit à M. Léon Le Bret, trésorier du Comité parisien, 2 bis, square Carpeaux, Paris (18<sup>e</sup>) (compte de chèques postaux, Paris 1899-45), soit à M. M. Gourhand, président du syndicat d'initiative, à Trégastel (Côtes-du-Nord) (compte de chèques postaux, Rennes 18-505). »

Pour le Comité :

Le Secrétaire général, L. DUBREUIL.

#### MEDECINE ET PHARMACIE

La région de l'Ouest ne possède pas de Faculté de Médecine. Il n'y avait que l'Ecole de plein exercice de Rennes dans laquelle, d'ailleurs, l'enseignement est donné de façon remarquable. Certaines chaires, notamment, sont occupées par des professeurs de tout premier ordre.

Les choses pouvaient demeurer longtemps en l'état quand, voici quelques semaines, la question d'une Faculté de Médecine se posa à nouveau à la direction de l'Enseignement supérieur, à Paris.

Rennes, quel que soit son désir, n'a pas les moyens de dépenser vingt millions pour construire une Faculté, ni de consacrer deux millions et demi à son fonctionnement. Ce que voyant, Nantes se mit sur les rangs, Tours également. Si le nécessaire n'était pas fait à temps, la Bretagne, en raison des appuis sérieux de Tours, risquait de voir les Facultés émigrer dans la capitale du jardin de la France.

Une entente bien comprise entre les Rennais et les Nantais s'imposait pour une solution heureuse. Cette entente s'est faite et, après des pourparlers pleins de cordialité, qui se sont poursuivis sans le moindre incident, un accord est intervenu qui servira les deux capitales bretonnes.

La Faculté de Médecine, moins le P. C. B., ira à Nantes. Rennes gardera sa Faculté de Pharmacie et son Ecole de plein exercice de la médecine qui continuera à préparer brillamment ses étudiants durant les trois premières années.

Certains ont voulu discuter les conséquences de ces deux attributions. Mais il a été facile de leur en montrer

les avantages. Rennes ne perd rien en ce qui concerne sa situation universitaire et gagne d'avoir une Faculté de Pharmacie qui lui amènera pour la durée complète de leurs études de nombreux étudiants, alors qu'à l'heure actuelle ceux-ci sont dans l'obligation d'aller compléter ces études dans une Faculté. Elle y gagne encore le P. C. B., aujourd'hui partagé entre Rennes et Nantes.

Nantes devient à son tour ville de Faculté. C'est donc là un partage équitable et dont on doit se féliciter, puisqu'il met fin à des rivalités souvent déplorées.

Si l'accord ne s'était pas fait entre les deux grandes villes bretonnes, Tours aurait pu prendre Facultés de Médecine et de Pharmacie, Rennes et Nantes ne conservaient que ce qu'elles ont aujourd'hui et risquaient de voir une grande partie de leurs étudiants s'en aller en Indre-et-Loire.

Réjouissons-nous donc d'un résultat qui sanctionne une union désirable et fait de la Bretagne une terre d'élection de l'intellectualisme.

#### LES MESSAGERS DE LA BRETAGNE

On ne dira jamais trop combien le barde Cueff, sa jeune femme et leur petite Annick, qui, à trois ans, connaît des succès que bien des grandes vedettes peuvent lui envier, par leur propagande, la diffusion des chansons et des danses de Bretagne, rendent de services à la cause de notre pays.

Ils viennent encore d'accomplir en Belgique une longue tournée. Partout ils ont été applaudis et fêtés. La raison de l'accueil qui leur est fait c'est qu'ils sont des simples et des sincères. Ils ne cherchent pas à en « mettre plein la vue », et plein l'ouïe, pourrait-on ajouter, de leurs auditeurs. Ils se contentent, sans snobisme, sans ostentation, d'exprimer avec une foi réelle l'âme de leur pays, en choisissant dans leur répertoire abondant et varié les œuvres les meilleures, les plus saines, les plus évocatrices aussi. Un journaliste belge a écrit d'eux qu'ils sont vraiment Bretons et c'est un bel éloge. Puis, parlant de la présence de leur fillette, il ajoute qu'elle fut « la note attendrie et divine qui éveille toujours des échos profonds dans l'âme des mamans ».

C'est dire combien nous approuvons le barde Abalor (Léon Le Berre) quand il conclut son article dans l'*Ouest-Eclair* :

« Les auditoires successifs de cette tournée triomphale ont été heureux de connaître, par les excellents messagers de la Bretagne, qu'il existe d'autres chansons que celles dues à la salacité de certains milieux parisiens. Ils ont goûté l'inspiration bretonne, pure d'équivoques aux relents troubles. Ainsi M. et M<sup>me</sup> Cueff sont-ils restés, tout en la bretonnant davantage, dans la note émue et moralisatrice, sans pédanterie, qui fut celle de l'inoubliable Théodore Botrel, dont l'esprit, de là-haut, les guide sûrement. »



# Répertoire des Hôtels et Restaurants de Bretagne

NOMS ET ADRESSES	T.	Chambres	Pen-sion	Prix des repas	NOMS ET ADRESSES	T.	Chambres	Pen-sion	Prix des repas
<b>RENNES</b> Grand Hôtel Duguennelin et Testinias 3, place de la Gare Central Hôtel... 3, rue Lanfuisais Hôtel Parisien place de la Gare Hôtel d'Angleterre r. du Ch.-de-Mars Rest. « chez Métayer » q. Lamennais Rest. Letendre... 6, rue du Pré-Botté	27-41 20-50 23-23 23-26 22-54	50 ch. dep. 15 50 ch. dep. 15 55 ch. dep. 15 40 ch. dep. 15 Grands et petits salons. Ameri- can Bar, Service à la carte.		4, 15, 16. 5, 10, 16. 4, 15, 15. 3, 10/14, 10/14	<b>PERROS-GUIREC (Trestraou, Trestrignel, Ploumanach).</b> Grand Hôtel-des-Bains (Trestraou)... Celtic-Hôtel Saint-Guirec et de la Plage (Ploumanach) Printania-Hôtel Grand Hôtel de Trestrignel... Grand Garage de Plages. A. Tardivel Hôtel du Levant (T. Le Corre, prop <sup>re</sup> ) La Chaumière, r. Maréchal-Foch Hôtel de la Roseraie (Trestraou) Hôtel de la Corniche, très belle vue Hôtel des Ajoncs d'Or (La Clarté)	8 20 13 100 10 15 56 110 59	80 ch. 20/40 90 ch. 15/40 32 ch. 15/25 50 ch. 15/40 72 ch. 20/32 60 ch. 12 100 chambres 15 ch. 1 <sup>er</sup> conf. 15 ch. dep. 10	32/60 25/55 25/40 25/50 30/50 19,50 40/60 30/45 20/38	5, 15, 18. 4, 15, 18. 3,50, 12, 12. 4, 13, 18. 5, 16, 18. 19,50, 12. 20, 20. 3,50, 14, 14. 2,50, 10, 12.
<b>LES ROSAÏRES.</b> Hôtel Rosaria	2	60 ch. 25/30	50/70	5, 18, 18.	<b>TREBEURDEN.</b> Grand Hôtel Bellevue Hôtel des Bains	5 14	100 ch. 15/45 52 ch. dep. 10	30/75 20/30	4, 15, 45. 2,50, 10, 10.
<b>GOUAREC.</b> Hôtel du Blavet	3	20 ch. dep. 12	28/20	3, 12, 14.	<b>SAINT-BRIEUC.</b> Hôtel de France Hôtel de la Croix-Rouge Hôtel de l'Ouest Hôtel du Commerce Central-Hôtel	2-04 2-61 1-62 1-30 6-56	75 ch. 25/45 50 ch. 15/40 28 ch. 15/30 20 ch. 15/30 16 ch. 15/25	45/65 45/50 25/40 40/50 35/40	5, 15, 20. 5, 14, 15. 3,50, 12, 12. 3, 15, 15. 4, 12, 12.
<b>QUINTIN.</b> Restaurant Brousté-Courtel	62	15 ch. 8/10	15/20	4, 10.	<b>ERQUY-LES-BAINS</b> Villa Brise-Marine (M <sup>me</sup> Ch. Renault, prop <sup>re</sup> )		Chambres confort. 25/30 avec boisson.		
<b>LORIENT</b> Rest. de l'Univers, r. de la Comédie	0-52	Prix fixes et cartes. Traiteur.			<b>ETABLES</b> Hôtel de Bellevue et de la Plage... Hôtel Continental (ouv <sup>t</sup> toute l'an.) Pens. de fam. Les Mimosas, bd Legris Pens. de fam. Gisèle (ouv <sup>t</sup> toute l'an.) Pens. de fam. Marivonne Pens. de fam. Les Camélias à la Cour. Pens. de fam. Ker Arvor, r. des Frères Les Sports rest. V <sup>o</sup> Deboher-Corouge	2 40 36 32 15 15 25 15	40 ch. dep. 12 15 chambres 12 chambres 30 ch. dep. 12 22 chambres 18 ch. dep. 15 40 ch. dep. 12 14 chambres	25/35 25/30 25/30 30/35 28/32 30 30/35 30/45	4, 15, 15. 2,50, 10, 10. 2,50, 10, 10. 3, 12, 15. 2,50, 12, 15. 2,50, 14, 12. 3, 12, 12. 4, 15, 15.
<b>TRÉGUIER</b> Hôtel Lalauze (au bord de la riv.) Central Hôtel (près la Cathédrale)	49	90 ch. dep. 12 20 ch. dep. 12	25/30 22/28	3, 12, 15. 3, 12, 15.	<b>SAINT-QUAY-PORTRIEUX</b> Hôtel Mouton-Blanc conf. sur le port. Hôtel Saint-Quay près la plage	22 99	20 ch. dep. 12 80 ch. dep. 12	25/40 20/28	3, 12, 15. 2,50, 10, 10.
<b>BINIC</b> Hôtel de la Plage... Hôtel de l'Univers, r. Maréchal-Joffre Hôtel-Restaurant du Marché Hôtel du Nord (Lambert)	4 12 2 23	40 ch. dep. 12 15 chambres 12 chambres	25/35 25/30 25/30	4, 15, 15. 2,50, 10, 10. 2,50, 10, 12.	<b>L'ARCOUEST (Ploubazlanec)</b> Hôtel Barbu Hôtel de la Plage (3 km. Paimpol)	3 15	30 ch. 18/35 12 chambres	30/40 25/28	4, 15, 15. 3, 10, 12.
<b>BRÉHAT (Île de)</b> Hôtel Lucas sur le port clos Hôtel Central (Les Décapités) Hôtel Simonnet	5 3 10	30 chambres 22 chambres 18 ch. dep. 15	30/35 28/32 30	3, 12, 15. 2,50, 12, 15. 2,50, 14, 12.					
<b>PAIMPOL</b> Hôtel Lucas, face gare, tout confort... Hôtel Gérard, tout conf., gar. grat.	55 94	40 ch. dep. 12 14 chambres	30/35 30/45	3, 12, 12. 4, 15, 15.					
<b>PAIMPOL (Le Guillben)</b> Hôtel du Bois du Guillben, ouv. t. l'an.	107	15 chambres	30/35	4, 15, 15.					
<b>VAL-ANDRÉ-PLÉNEUF</b> Hôtel Val Joli	40	30 chambres	35/40	5, 15, 15.					

## LA FONCIÈRIÈRE

### Assurances Transports, Accidents et Vol

Assureur Officiel de la majorité des Automobile-Clubs Régionaux de France  
et notamment de l'A.-C. ARMORICAIN,  
de l'A.-C. des COTES-DU-NORD,  
et de l'A.-C. du FINISTÈRE.  
consent des conditions particulièrement avantageuses aux Membres de ces Clubs pour leurs Assurances  
contre les Accidents et le Vol

Pour Renseignements, s'adresser aux Secrétariats des dits Clubs ou aux Agents de  
**La Foncière, Transports et Accidents, à**

- |               |              |                |                     |
|---------------|--------------|----------------|---------------------|
| Brest.....    | M. SAVIN.    | Nantes.....    | M. A. DES BEAUVAIS. |
| Chateaulin... | M. MICHEL.   | Quimper.....   | M. JOUVIN.          |
| Dinan.....    | M. BARRY.    | Rennes.....    | M. PRIOUL.          |
| Douarnenez... | M. QUILLIEN. | Saint-Brieuc . | M. DALMAR.          |
| Lorient.....  | M. FERROUD.  | Vannes.....    | M. MARIUS.          |
| Morlaix.....  | M. MIORECE.  | Vieux-Marché   | M. LE SIDANER.      |

# L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE L'OUEST-ECLAIR

RENNES -- 38, rue du Pré-Botté, 38 -- RENNES

Se charge de tous travaux en **TYPOGRAPHIE** et **LITHOGRAPHIE**  
et spécialement de **REVUES, JOURNAUX,**  
**CATALOGUES, BROCHURES, REGISTRES, etc...**

**EXÉCUTION DE TOUS CLICHÉS**

## TOURISME

Demandez le programme des voyages de  
**L'OFFICE DES VOYAGES  
DE L'OUEST-ECLAIR**

Téléph. 36-75

RENNES

Téléph. 36-75



## LA DÉFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE A COTISATIONS LIMITÉES



**Siège Social et Direction Générale :**

**34, Place de la République - LE MANS**

Téléph. 3.30 et 3.68

**Directeur - Fondateur : G. DURAND**

**Assurance accidents complémentaire indispensable à tous les Usagers de la Route**

**REPRÉSENTANT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS**